



DOSSIER SPECIAL

27, 28, 29 MARS : BIOT CÉLÈBRE LES TEMPLIERS

P25

VIE COMMUNALE

Téléthon :
5 et 6 décembre

P 21

ENVIRONNEMENT

Bibliothèques municipales
Calendrier des enfants :
du 1^{er} au 24 décembre

P 24

SPORTS

US Biot
Club rando
Vélo sprint biotois

P 42

EDITO SOMMAIRE DU MAIRE



Chers Amis Biotois,

Bienvenue dans la version bimestrielle de Biot Infos. Cette nouvelle fréquence nous permet de développer, entre autres, le site internet www.biot.fr pour apporter aux Biotois et aux visiteurs un outil de référence, avec un contenu riche, vivant et réactif sur les événements.

La modernisation du service public est en cours et votre municipalité s'étoffe de nouveaux services pour répondre à vos attentes de plus en plus importantes. En premier lieu, une station de prise de vue et empreintes digitales pour la mise en place du nouveau passeport biométrique. Ensuite, l'ouverture du Guichet Unique de la mairie baptisé GUPIL, qui permettra de centraliser et simplifier vos démarches administratives. Enfin, le nouveau système de prévention des inondations et d'aide à la décision qui, grâce à des outils d'analyse pointus, nous permettra une expertise hydrométéorologique précise.

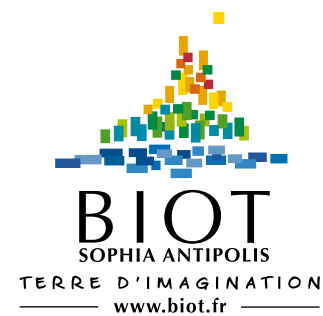
Vous avez été informés des nouveaux taux des impôts locaux : 15,20% pour la taxe d'habitation (14,35% auparavant), 14% pour le foncier bâti (10,90% auparavant) et 12,60% pour le foncier non bâti (11,93% auparavant). Cette réévaluation succède à celles de 2002 et 2003. Elle représente un effort pour nous tous, ce dont je suis parfaitement conscient. Pour cela, j'ai mesuré cette hausse et vous affirme que la taxe d'habitation ne sera plus augmentée pendant ce mandat. Il faut bien comprendre qu'une augmentation des taxes n'est pas une fin en soi – c'est une annonce rarement populaire – mais une contribution citoyenne d'intérêt général, pour pallier notamment le désengagement de l'Etat et à la baisse des droits de mutation. De plus, la crise nous appelle à multiplier les initiatives et non pas à les stopper comme il serait si facile de le faire. Il ne faut pas penser « conjoncturel », mais « structurel ». Nous devons continuer à préparer l'avenir, c'est-à-dire notre Biot de demain ; agir et relancer l'investissement, celui qui nous fait défaut aujourd'hui ; lancer des projets structurants, des chantiers d'aménagements et de modernisation, comme les parkings, la mairie annexe ou la gestion des risques naturels. A contrario, vous venez de recevoir votre facture d'eau. Vous avez pu constater que celle-ci, suite à la renégociation du contrat de délégation, a baissé significativement tant au niveau de l'abonnement que de la consommation.

Notez aussi le Job Dating du 9 avril, lancé en partenariat avec le Pôle Emploi d'Antibes et la Maison de l'Emploi de la CASA. Le concept est simple : rencontrer un maximum d'employeurs en un minimum de temps, soit 10 minutes par entretien pour convaincre. Une session de préparation des candidats aura lieu le 2 avril.

Et puis, les beaux jours reviennent et seront rythmés par des manifestations dans le centre historique. Parmi celles-ci, je vous invite à vivre un événement unique, les 27, 28 et 29 mars : Biot et les Templiers, à l'honneur de ce numéro. Pendant ces 3 jours, Biot commémorera les 800 ans de sa donation à l'Ordre des Templiers. Imaginez notre ville, transportée à l'ère médiévale. Ce sera l'occasion d'assister aux démonstrations et reconstitutions historiques, mais aussi de participer aux événements culturels, musicaux et aux animations pour tous les âges. Dans la même lignée, la 5^e édition de Carte Blanche au Paysage se consacrera cette année aux Jardins Médiévaux. Le temps d'un week-end, les 25 et 26 avril, prenez plaisir à déambuler dans les rues transformées par des jardiniers et des pépiniéristes.

Bon printemps à tous,

Jean-Pierre DERMIT
Maire de Biot
Vice-président de la CASA



Dossier du mois : p 25
27, 28, 29 MARS
BIOT CÉLÈBRE LES TEMPLIERS

BIOT infos

MAGAZINE D'INFORMATIONS
édité par la ville de BIOT

Directeur de la publication et
de la rédaction
Jean-Pierre DERMIT, Maire

Conception
Service communication

Rédaction
Service communication
Services Municipaux
Associations biotoises

Contact 04 92 91 55 95
www.biot.fr
email : infos@biot.fr

Infographie / Mise en page
Service Communication

Impression
Espace Graphic
Imprimé en 6500 exemplaires
sur du papier recyclé
N°ISNN : 1250-7415

Photos
Couverture :
Service communication, CP

Remerciements
Associations biotoises
Services municipaux
Comité de relecture
Christiane



SOMMAIRE

VIE COMMUNALE & INTERCOMMUNALE

www.biot.fr : retrouvez toute l'actualité de notre commune / Communiquons le respect de notre environnement	4
Anne Lechaczynski, nommée chevalier de l'ordre du mérite	5
La Mairie modernise ses services à la population	6
Jeudi 9 avril : les rencontres pour l'emploi de Biot / Inondations : mise en place d'un outil de prévention et d'aide à la décision	8
Les travaux	9
La gestion des déchets	12

SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

CCAS : les animations de mars et avril	16
Métiers de l'armée / Croix-Rouge	17

CULTURE, ART, ARTISANAT

Festival des Heures Musicales / Portail internet des métiers d'art / Les rendez-vous de l'espace multimédia	18
Les activités : Bibliothèques G.Sand et St-Exupery	19
Musée national Fernand Léger	20
Zoom sur images	22
Club Micro-informatique / L'Arlequino	24

PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS

La vie du musée / Four communal, programme des activités	30
Rassemblement et défilé de vieilles voitures : 1^{er} mai / Pèlerinage de la Garoupe : dimanche 3 mai	31

VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

Vacances de Pâques	31
------------------------------------	----

LES BIOTOIS ONT DU TALENT

Coupe de France promosport : un biotois sur la ligne de départ !	32
--	----

ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, TRANSPORTS

Carte Blanche au paysage : les jardins médiévaux	33
Natura 2000	34

VIE DES QUARTIERS, VIE DU VILLAGE

Les commerçants de Biot 3000 adhèrent à la CAPL	36
Le primeur de Biot 3000, deux nouveaux visages	37
Accueil des nouveaux résidents / Chasse aux oeufs de Pâques	38
Zoom sur les quartiers / Grand carnaval : samedi 21 mars / Vide greniers : 17 mai 2009, parking de la Fontanette	39

BIOT - SOPHIA ANTIPOLIS

Fondation GSF : Jean-Louis Noisiez : ouverture d'un accueil de jour pour les malades atteints de la maladie d'alzheimer	40
---	----

SPORTS

Le taekwondo biotois, une saison 2008-2009 médaillée	42
Vis-Ta-Mine / Yoga : corps, esprit, respiration	43
BAB / Vélo sprint biotois	44
Préparation aux JO 2012 pour 2 jeunes biotoises / Bac Rando	45

NOUVEAU A BIOT

CARNET

INFOS PRATIQUES

AGENDA, BLOC NOTES

VIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

WWW.BIOT.FR : RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE NOTRE COMMUNE



Depuis le mois de janvier dernier, le service communication développe l'information de proximité sur le site internet de la ville. Le magazine municipal Biot Infos, qui paraît désormais tous les deux mois, constitue toujours un outil de communication privilégié, très apprécié et très attendu par les biotois.

Toutefois, le site Internet offre plus de réactivité et répond davantage aux exigences de mise à jour permanente de l'information, pour mieux coller à l'actualité communale. La mise en ligne hebdomadaire de nouveaux communiqués, brèves ou articles permet de dynamiser le contenu éditorial du site.

Le public bénéficie ainsi d'informations mises à jour régulièrement : manifestations, évènements, inscriptions pour les centres de loisirs, informations pratiques, menus des écoles, service minimum, activités des associations, projets municipaux

N'hésitez pas à contacter le service communication infos@biot.fr pour diffuser toute information ou évènement concernant notre commune et la vie locale.

COMMUNIQUEONS LE RESPECT DE NOTRE ENVIRONNEMENT

Afin de contribuer au respect de notre environnement, la municipalité a décidé d'imprimer Biot Infos sur du papier recyclé. Il faut savoir en effet qu'une part importante du papier consommé en France provient directement de la destruction des dernières forêts primaires de notre planète. L'utilisation du papier recyclé, dont l'industrie permet de consommer moins d'eau, d'énergie, de matières premières et de substances chimiques, est aujourd'hui indispensable.

La préoccupation de notre environnement, tangible dans différents projets municipaux,

constitue un engagement fort de votre municipalité (site Natura 2000, gestion des déchets, gestion des risques naturels, entretien des espaces verts communaux ...) pour donner à Biot l'ambition d'être une ville écologique.

Dans cette dynamique notre commune se doit de montrer l'exemple notamment par l'utilisation de papier écologique. Le Code des marchés publics permet de définir des critères visant à protéger l'environnement. Sur cette base, la commune a retenu des prestataires labellisés « Imprimvert » pour l'impression des supports de

communication municipaux. A travers le label « Imprimvert » ces imprimeurs respectueux de la nature s'engagent à réduire l'impact de leur activité sur l'environnement.

Ainsi, votre magazine d'information municipal Biot Infos, est désormais imprimé sur papier entièrement recyclé.



ANNE LECHACZYNSKI, NOMMÉE CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE



Anne Lechaczynski, Hervé Novelli

Emotions et complicités le 9 février dernier à la Verrerie de Biot. C'est en présence de nombreux élus locaux, qu'Hervé Novelli, secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme et des Services, a remis, après une initiation au soufflage du verre, les insignes de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite à la présidente Anne Lechaczynski.

Le représentant du gouvernement a mis à l'honneur l'Entreprise qui se situe aux confins de l'art et de l'économie. Il a salué l'importance de la formation et l'apprentissage des verriers, la dimension internationale avec 30 % des ventes effectuées en dehors des frontières et la fréquentation exceptionnelle du site avec 700 000 visiteurs chaque année. La Verrerie de Biot, entreprise familiale, défend des valeurs et affirme son attachement au territoire.

C'est également à la femme, chef d'entreprise, qu'Hervé Novelli a rendu un hommage sincère pour son implication nationale dans l'industrie du verre, sa contribution au rayonnement de la ville de Biot, son rôle dans la production d'idée en tant que membre du Conseil des entrepreneurs et son engagement dans la vie locale et associative.

« Mon village, c'est 500 ans d'histoire familiale ». Après avoir rappelé les liens singuliers qui unissent la Verrerie et Biot depuis sa création, Anne Lechaczynski a remercié à son tour le secrétaire d'Etat, l'ensemble des élus, les amis, son entourage familial. Elle a évoqué les rencontres diverses qui ont jalonné sa vie. C'est dans un élan de générosité et d'épicurisme qu'Anne Lechaczynski a souhaité partager cette reconnaissance en toute convivialité et amitié.



De nombreux élus pour accueillir le représentant du gouvernement : Mr le Préfet LAMY, Mr le Sous Préfet SERRA et Mme, Mr Eric CIOTTI, Député et Président du Conseil Général, Mr Jean LEONETTI Député Maire d'Antibes, Mr Jean Pierre DERMIT, Maire de BIOT et Mme, Mr Alain GUMIEL, Maire de Vallauris et Conseiller Général, Mr Lionnel LUCA, Député de Villeneuve-Loubet et Vice Président du Conseil Général, Docteur FRERE, Vice Président du Conseil Général et Maire de Tourrette Levens, Mr Jean Pierre MASCARELLI, Conseiller Général et Maire de Bouyon, Professeur Daniel BENCHIMOL, Conseiller Général et Adjoint au Maire de Nice, Mr Louis NEGRE, Sénateur, Maire de Cagnes-sur-Mer et 1^{er} Vice Président de la Communauté Urbaine Nice Côte-d'Azur, Mr Eric PAUGET, Conseiller Général de l'arrondissement, Mr Charles Ange GINESY, 1^{er} Vice Président du Conseil Général et Maire de Péone-Valberg, Mr Gérald LOMBARDO, Maire du ROURET, Mr Dominique ESTEVE, Président de la Chambre de Commerce de Nice.

LA MAIRIE MODERNISE SES SERVICES À LA POPULATION



Services offerts par le gupii

- UN DOSSIER UNIQUE PAR FAMILLE POUR S'INSCRIRE À DIFFÉRENTES ACTIVITÉS (PETITE ENFANCE, ENFANCE, SCOLAIRE, PÉRISCOLAIRE, LOISIRS, JEUNESSE)
- UNE DÉMARCHE SIMPLIFIÉE ET UN ACCUEIL PERSONNALISÉ
- UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE ET À VOTRE SERVICE

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE :
GUPII : 04 92 91 52 13 – gupii@biot.fr

■ Création d'un guichet unique pour faciliter les démarches des familles

Afin de simplifier les démarches administratives, la municipalité offrira prochainement aux Biotois un espace dédié à la famille sur son site internet. Parallèlement à la mise en ligne de ce nouvel outil performant qui vise à favoriser l'accessibilité du service public, les familles pourront bénéficier d'un Guichet Unique de Paiement et d'Inscription Innovant affectueusement baptisé le « GUPII », véritable espace d'accueil en mairie.

Le caractère innovant de ce service, qui préfigure le développement de nouveaux modes de paiement des services municipaux, s'appréciera notamment au regard de la possibilité pour les parents de payer les factures en ligne. Le GUPII est un service qui prendra corps dans un premier temps dans le domaine de la famille. Il regroupera toutes les démarches administratives relatives aux activités de la Petite Enfance, de l'Enfance (scolaire et périscolaire), de la Jeunesse et des Loisirs et s'ouvrira ensuite vers d'autres activités et services.

UN ESPACE EN LIGNE DEDIE AUX FAMILLES DÈS LE MOIS DE MAI

L'engagement de la Mairie de Biot dans la modernisation des services publics va se concrétiser dès le printemps par la mise en ligne de l'Espace Famille, véritable espace de communication personnalisé par famille au coeur du GUPII.

Il s'agit d'un portail sur le site Internet de la ville donnant accès à une information ciblée et dynamique dans le domaine des services destinés à la famille (enfance, petite enfance, scolaire, périscolaire, jeunesse, loisirs).

Les parents retrouveront en ligne une information tant générale sur les services offerts, que personnalisée sur la situation de leur famille au regard des inscriptions aux activités de la Petite Enfance, de l'enfance (scolaire et périscolaire), de la jeunesse et des loisirs.

UN GUICHET UNIQUE DE PAIEMENT ET D'INSCRIPTION INNOVANT À VOTRE DISPOSITION EN MAIRIE DÈS LE MOIS DE MAI

Vos interlocuteurs privilégiés :

Régine GORZANELLI, Responsable du GUPII, Sandra DEL BELLO, Adjointe opérationnelle du GUPII, Lydie DELIEUX, Laure-Sophie BOUNY, Jessica SAUVAGE, leurs collaboratrices.

Sophie DESCHAINRES, Adjointe déléguée à la Modernisation des Services Publics
Nicole PETRELLI, Adjointe déléguée aux Finances et au CCAS.



Services offerts par l'espace famille

- CENTRALISATION DES INFORMATIONS FAMILLE ET DES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS
- SIMPLIFICATION DES FORMALITÉS D'INSCRIPTION ET DE FACTURATION
- MODES DE PAIEMENT INNOVANTS ET SIMPLIFIÉS (CARTE BANCAIRE, PAIEMENT EN LIGNE, PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE)

■ Une station d'enregistrement des passeports biométriques

Afin de renforcer le lien entre les titres de voyage et leur titulaire et pour améliorer la lutte contre la fraude, l'Union Européenne a décidé de se doter d'un passeport plus sûr : le passeport biométrique dont la délivrance sur l'ensemble du territoire se fera au plus tard le 28 juin 2009, à l'instar des 26 autres Etats membres de l'Union Européenne.



En complément des données contenues dans la puce, l'image numérisée de deux empreintes digitales sera désormais stockée dans ce support (8 empreintes seront recueillies par la station d'enregistrement lors de la demande de titre).

La réalisation de ce passeport nécessite l'utilisation de dispositifs de recueil permettant : la numérisation du dossier de demande, la prise d'empreintes et éventuellement la prise en direct de la photo.

La commune de Biot a fait valoir auprès de Monsieur le Préfet sa situation privilégiée au cœur de Sophia Antipolis et son ambition de modernisation des services publics, dans le cadre notamment de l'ouverture de la mairie annexe dans le quartier de Saint-Philippe.

Elle a ainsi pu être retenue parmi les 2000 communes de France qui accueilleront une station d'enregistrement.

La station biométrique sera implantée en mairie principale dans l'attente de l'ouverture de la mairie annexe. La date de mise en service sera fixée en fonction de l'équipement des mairies du Département des Alpes-Maritimes concernées par le dispositif.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
Service Population et Citoyenneté :
04 92 91 55 81 – etat-civil@biot.fr

Sylvie SANTAGATA,
Adjointe déléguée à la Population
et à la Vie Associative

LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER :

MARS
2009

- Inscriptions scolaires pour les enfants de 1^{ère} année de maternelle et les nouveaux arrivants sur la commune

M A I
2009

- Accès à des informations générales, téléchargement du dossier unique d'inscription
- Centralisation des inscriptions et préinscriptions (activités périscolaires, loisirs) pour l'année scolaire 2009-2010

SEPTEMBRE
2009

- Accès à de l'information personnalisée, paiement en ligne
- Mise en service du GUPII et des nouveaux modes de paiement

2010

- Création d'une mairie annexe au quartier St-Philippe

JEUDI 9 AVRIL : LES RENCONTRES POUR L'EMPLOI DE BIOT

La ville de Biot, le Pôle Emploi d'Antibes et la Maison de l'Emploi de la CASA proposent un concept novateur : **1^{er} Job Dating pour les Biotois.**

Le principe : 10 mn pour convaincre
L'objectif : éliminer les obstacles pour obtenir un entretien d'embauche.

Ce job dating n'est pas un entretien d'embauche classique. Il donne aux candidats 10mn pour convaincre et leur permet de rencontrer un maximum d'employeurs en un minimum de temps.

Cette méthode vous intéresse ?
Vous souhaitez avoir accès à un maximum de contacts pour accéder à un emploi rapidement ?

Venez rencontrer des employeurs qui recrutent : **jeudi 9 avril de 10 heures à midi, salle des Associations, Mairie de Biot.**

• **Réunion d'information sur ces journées : jeudi 26 mars**
Pôle Emploi d'Antibes
665, 1^{ère} avenue
Quartier Nova Antipolis
06600 Antibes

• **Préparation au job dating : jeudi 2 avril**
Salle des associations, Biot.

• **Rencontres avec les entreprises : jeudi 9 avril.**
Salle des associations, Biot.

POUR S'INSCRIRE :
Pôle emploi Sophia Antipolis :
04.93.00.61.41



LA COMMUNE SE DOTE D'UNE ADRESSE MAIL POUR RECEVOIR LES CANDIDATURES

La commune de Biot a mis en place une adresse électronique dédiée à la réception des candidatures d'emplois : **recrutement@biot.fr**
Celle-ci permettra d'assurer un meilleur suivi des demandes et d'y

répondre dans les meilleurs délais.

Faire parvenir une candidature à la mairie : **recrutement@biot.fr**



INONDATIONS : MISE EN PLACE D'UN OUTIL DE PRÉVENTION ET D'AIDE À LA DÉCISION

La commune de Biot a récemment contracté avec la société PREDICT Services, une aide à la décision pour la gestion des inondations. Il s'agit d'un service d'assistance en temps réel (24h/24h, 7j/7j) pour aider à gérer les inondations par la fourniture d'informations permettant l'anticipation des phénomènes pluvieux générateurs d'éventuelles inondations.

Ce système consiste en une expertise hydrométéorologique s'appuyant sur des images satellites à infrarouge et sur l'enregistrement de l'activité électrique des perturbations météorologiques.

Ainsi, la collectivité sera informée en amont d'un phénomène pouvant donner lieu à la mise en place d'un plan d'intervention.

D'autre part, une analyse post-crise consécutive aux événements survenus pourra être utilisée par le système de photo-interprétation en fonction de la pertinence de l'intérêt.

On notera que le Maire de Biot, au titre de sa compétence sur les risques naturels au sein de la CASA, soutient la proposition d'étendre cette mission de surveillance à l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération.

En outre, ce contrat prévoit également l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde d'inondation (PCSI) que les communes ont l'obligation de fournir aux services préfectoraux. Il implique le recensement des risques et des moyens disponibles sur la commune permettant d'assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard de ce risque.

*Philippe PREVOST
Adjoint délégué à l'urbanisme et à la gestion des risques naturels*

RECONSTRUCTION D'UN MUR SUR LA TRAVERSE LEVENEUR



Traverse Leveueur

En raison du risque d'effondrement que présente le mur de soutènement situé sur la traverse Leveueur à proximité de l'école Paul Langevin et afin d'assurer la sécurité des piétons et des enfants, une zone de sécurité a été installée.

Ce mur en pierres, construit en plusieurs étapes sans aucune liaison mécanique, était totalement désolidarisé du mur attenant à l'école. Des fissures importantes et dangereuses pour la stabilité de l'ensemble de l'ouvrage, se sont créées au cours de ces dernières années.

De plus, les nombreux et imposants lauriers roses plantés tout le long de la construction sans aucune évacuation des eaux de pluie, ont participé activement aux dégradations et à la poussée sur la paroi.

Il a donc fallu très rapidement intervenir pour envisager la reconstruction de ce mur.

Ainsi, les services techniques ont procédé au dessouchage et à la dépose des lauriers en place, puis l'entreprise locale Franzetti, mandatée pour ces travaux d'un montant 8659.04 €, a démoli entièrement l'ouvrage abîmé avant de reconstruire un nouveau mur. Construit en béton armé sur semelle d'une hauteur de près de 2 mètres avec parement en pierres,



la nouvelle construction comporte également un réalisé avec la mise en place de barbacanes.

Une nouvelle barrière de sécurité en fer forgé a également été installée (1614.60 €) en protection du dénivelé important entre le trottoir et la traverse Leveueur.

Pour compléter cet aménagement, de nouveaux arbustes persistants (Photinia de 1.50 m) seront plantés très prochainement en remplacement des plantations enlevées.

*Guillaume FORTUNE
Adjoint délégué aux travaux, à la circulation et au stationnement*

STATIONNEMENT À L'ÉCOLE PAUL LANGEVIN : INSTALLATION DE NOUVELLES BORNES ESCAMOTABLES

Afin d'améliorer et de faciliter la gestion du stationnement sur les places situées sur le parvis de l'école Paul Langevin, de nouvelles bornes escamotables ont été installées. Elles remplacent les barrières de police utilisées jusqu'alors.

Parallèlement, des bornes mécaniques qui se baissent et se lèvent manuellement, ont été installées sur la totalité de la longueur du parvis.

Les services techniques coordonnent la mise en place de ce dispositif pour autoriser le stationnement chaque soir. La Police Municipale condamne l'accès le matin.

Ce nouveau dispositif, répond ainsi aux impératifs de sécurité et de protection, que la commune doit respecter sur les emplacements proches de bâtiments publics soumis au plan VIGIPIRATE.



Retrouver toutes les informations sur le plan Vigipirate sur notre site internet : www.biot.fr

CAMPAGNE DE RENOUVELLEMENT DES CHAUSSEES : REHABILITATION DU CHEMIN SAINT-JULIEN

Dans le cadre de mesures préventives pour préserver le patrimoine routier et assurer rapidement la sécurité des usagers, aujourd'hui fortement compromise par un revêtement extrêmement dangereux pour l'ensemble des véhicules et notamment les deux roues, la commune a rénové l'une des sections les plus abîmées.

Ainsi, la section de route située entre le chemin du Baou et le chemin de la Bastide a été reprofilée et a reçu une nouvelle couche de roulement en enrobés à chaud. Le chantier représente environ 1000 mètres carrés de surface traitée.

En préparation à ces travaux, le

mur de pierre existant en bordure de voie a été réparé et rehaussé par les maçons des services techniques.

La plate-forme routière a été exécutée par l'entreprise SNAF Routes en une seule nuit pour réduire au maximum les nuisances et permettre, dès le lendemain, la remise en circulation du chemin.

Le fossé borgne longeant une partie de la voie, a été également nettoyé et remblayé en matériaux drainant, afin de permettre une meilleure évacuation des eaux pluviales et de proposer un espace dédié au cheminement piétonnier jusqu'alors inexistant. Enfin, un balisage de virage a été mis en place.

Cette première intervention, dont le budget s'élève à 43000 euros, correspond à une nouvelle politique d'entretien et de renouvellement des chaussées. Celle-ci se poursuivra par de prochaines interventions sur le réseau routier communal, au travers du programme pluriannuel.

*Guillaume FORTUNE
Adjoint délégué aux travaux, à la circulation et au stationnement*



Chemin Saint-Julien

AVENUE DE ST-PHILIPPE : SÉCURISATION DES ABORDS DE L'ÉCOLE EUGÈNE OLIVARI ET CRÉATION D'UN « DÉPOSE MINUTE »

LA SÉCURITÉ DE NOS ENFANTS EST AVANT TOUT LE FIL CONDUCTEUR DE CES AMÉNAGEMENTS

Lors des conseils d'école du complexe scolaire Eugène Olivari, de nombreuses demandes ont été effectuées pour la réalisation d'aménagements, au vu des problèmes rencontrés sur l'avenue St Philippe (stationnement anarchique sur voie aux heures d'entrée et de sortie de l'école, vitesse trop élevée, danger sur les traversées piétonnes, etc...).

La chaussée est devenue à la fois une zone de stationnement pour déposer les enfants et une zone de manœuvre pour les véhicules qui sortent et entrent des emplacements de parking. Cette situation exaspère parfois des conducteurs qui déboitent au mépris des piétons.

Afin d'améliorer rapidement cette situation, la commune est intervenue auprès de la SAEM, gestionnaire du parc de Sophia Antipolis et maître d'œuvre de l'aménagement de la 1^{ère} phase de l'avenue de St Philippe, pour sécuriser les abords immédiats de l'école.

Financés par le SYMISA ces aménagements ne se sont pas fait attendre. Ils ont consisté à la mise en place de barrières de protection et d'arceaux permettant de canaliser le cheminement piétonnier et de protéger les enfants de la circulation.

Pour faciliter la circulation, un "dépose minute" de chaque côté de la voie (commodité et amélioration du fonctionnement de la zone) a été créé. Une signalisation verticale adaptée renforçant la zone 30 existante a été installée. Enfin, la signalisation horizontale (passage piétons, marquages spéciaux) a été remise en état.

Des aménagements complémentaires réalisés en approche du parvis de l'école, afin de réduire et « casser » les vitesses pratiquées, et ainsi alerter et signifier de manière plus franche les traversées piétonnes existantes.

Désormais, ces nouveaux aménagements permettront aux parents et aux enfants d'attendre sur le parvis de l'école Olivari en toute sécurité.

*Guillaume FORTUNE
Adjoint délégué aux travaux, à la circulation et au stationnement*



Abord de l'école E.Olivari

LA GESTION DES DÉCHETS, UN ACTE CITOYEN QUI ENGAGE CHACUN D'ENTRE NOUS



• UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

Depuis 2002 la compétence traitement des déchets et celle de la collecte en 2003, ont été confiées à la CASA pour 16 communes représentant près de 160.000 habitants. Compte tenu des investissements requis et des économies d'échelle réalisées, une gestion groupée permet à notre communauté d'être très bien pourvue en ce domaine et

d'être à la pointe en termes de méthodes et de technologie.

En 2007, le coût du service à la charge de la collectivité fut d'environ 27 millions d'euros, soit 162 euros par habitant, par an. L'Europe a défini 5 priorités en matière de déchets :

• **Prévenir la production de déchets en favorisant**, notamment, des emballages moins volumineux ;

- **Préparer les déchets en vue de leur réemploi ;**
- **Les recycler ;**
- **Les valoriser autrement** (ex : utiliser les déchets verts comme engrais) ;
- **Éliminer les déchets de façon sûre et respectueuse de l'environnement.**

• LA CASA, GESTIONNAIRE DE POINTE

Notre communauté répond à ces priorités par une gestion rigoureuse des déchets, par des campagnes de sensibilisation du public, par un déploiement conséquent de bornes à verres et à papiers, ainsi que par un nombre suffisant de déchetteries.

La CASA applique les méthodes les plus avancées, comme par exemple pour la collecte des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux, des huiles usagées, par des campagnes de distribution de composteurs et surtout, par la mise en œuvre d'un incinérateur ultra moderne (situé à Antibes/Vallauris) dont les équipements de pointe viennent d'être renouvelés et qui en font un des plus modernes de France. Non seulement la technologie de cet incinérateur permet d'éviter toute pollution, même visuelle (plus de fumée), mais l'énergie produite par la combustion est réutilisée pour produire de l'électricité revendue à EDF ce qui génère des revenus. Toutes les ordures ménagères de la CASA sont incinérées depuis septembre 2008. Cela implique qu'elles ne sont plus déposées à la Glacière, qui sera définitivement fermée en 2010.

• UNE RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE

Chacun attend de la collectivité qu'elle fasse le nécessaire pour une collecte optimale, régulière, en porte à porte ou en points d'apports, que les bacs soient en nombre suffisants, jamais pleins, qu'il n'y ait pas de dépôts sauvages, que des points de tri sélectif soient placés à proximité, mais pas trop près à cause du bruit, que les encombrants soient collectés à la demande et surtout que cela coûte un minimum ! Chacun d'entre nous peut contribuer à faire en sorte que la gestion des déchets soit optimisée et coûte le moins possible.

Retrouvez sur www.biot.fr quelques conseils sur le tri et le recyclage des déchets.

• LE RESPECT DES PERSONNES ET DE L'ENVIRONNEMENT



Trop souvent nous avons à déplorer les dépôts « sauvages », qui enlaidissent les sites, polluent, créent un sentiment de désordre et de saleté, étonnent nos voisins du nord de l'Europe, révoltent nos concitoyens respectueux de l'environnement et du cadre de vie et donnent un surcroît de travail au personnel de la collecte. Ces comportements sont d'autant plus inacceptables que la CASA vient à domicile, sur demande, et gratuitement, collecter les encombrants.

A ce titre, le numéro qu'il faudra composer à compter du 1^{er} mars 2009 ne sera plus le 04 93 65 12 21 mais le 04 92 19 75 00 puis taper 1.

• LA COLLECTE À BIOT

Une distance de 76420 km est parcourue annuellement par les employés de la CASA pour assurer la collecte sur BIOT selon le tableau suivant :

BIOT		
Arrêté municipal de réf. N°A07.090		
Ordures ménagères	Jours de collecte	Secteur Nord Points de regroupement, Tous les jours sauf Mardi de 6h00 à 12h00 Secteur Nord Forêt à porte, Le Lundi et Vendredi de 6h00 à 12h00 Secteur Sud Points de regroupement, Tous les jours sauf Jeudi de 6h00 à 12h00 Secteur Sud Forêt à porte, Le Lundi et le Vendredi de 6h00 à 12h00 Village et rue à trafic, Tous les jours de 6h00 à 12h00 sauf Dimanche de 6h00 à 11h00
	Préstationnaires	REGIE
	Présentation autorisée	1091 Bacs individuels en porte à porte et bacs collectifs en points de regroupement
Emballages ménagers recyclables	Jours de collecte	Secteur Nord, Le Mardi de 6h00 à 12h00 Secteur Sud, Le Jeudi de 6h00 à 12h00
	Préstationnaires	REGIE
	Présentation autorisée	1204 Bacs individuels en porte à porte et bacs collectifs en points de regroupement
Journaux et magazines recyclables	Jours de collecte	En moyenne 1 fois par semaine et plus selon le taux de remplissage
	Préstationnaires	VEOLA PROPRIÉTÉ / SUD EST ASSAINISSEMENT
	Présentation autorisée	16 Points d'apport volontaires
Verre	Jours de collecte	En moyenne 1 fois par semaine et plus selon le taux de remplissage
	Préstationnaires	REGIE
	Présentation autorisée	19 points d'apport volontaires
Encombrants	Jours de collecte	Du lundi au samedi sur R.D.V. obligatoire au 04.93.65.12.21
	Préstationnaires	REGIE
	Présentation autorisée	Limite à 2 m ³ par RDV
Végétaux	Jours de collecte	
	Préstationnaires	Déchetterie
	Présentation autorisée	

Le tableau suivant donne un aperçu des tonnages récoltés.

Communes	Flux	Présentation	Tonnages 2007	Tonnages Total 2007	Kg/hab./an 2007	Kg/hab./an 2006	
Biot	OMR	PAP ou PR	4 281.34	4 281.34	578.95	619.61	
		EMR	254.18	254.18	34.37	25.19	
	JMR	PAP	Sans objet		318.03	43.01	38.89
		PAV	318.03				
	Verre	PAP	Sans objet		201.92	27.30	26.55
		PAV	201.92				
	Encombrants	PAP	4.05	4.05	0.55	0.00	
	Total				5 059.52	684.18	710.24

Des points d'apports verres/papiers en grand nombre sont disséminés dans toute la ville, la collecte des déchets est très fréquente et bien organisée et la commune dispose de plusieurs déchetteries à proximité.

Les comportements irresponsables nuisent à la collectivité. Chacun doit agir dans le respect des

autres. Il est important de savoir que la loi s'applique lorsque l'on est pris en flagrant délit de dépôt sauvage ou intempestif. Les procès verbaux peuvent être établis lors d'infractions, qui sont réprimées en application de l'article R610-5 du Code Pénal. Ils peuvent donner lieu à des condamnations de plusieurs centaines d'euros.

LE COÛT DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT	
Type de collecte	Coûts moyens à la tonne OHT (marchés forfaitaire rapportés à la tonne)
Ordures ménagères résiduelles	De 87 € à 181 €
Emballages ménagers recyclables	De 340 € à 1111 €
Emballages ménagers recyclables, Verre et Journaux magazines en PAV	57 €
Verre en porte à porte	De 147 € à 455 €
Encombrants	De 187 € à 650 €
Déchets Végétaux	De 137 € à 2915 €

Zoom sur les coûts de collecte
Les coûts de la collecte par des prestataires privés peuvent varier de manière relativement importante selon les zones et la typologie de l'habitat, la nature des déchets collectés.

Zoom sur les coûts de traitement
La Communauté d'Agglomération a délégué la gestion de la compétence traitement au SIDOM. Pour réaliser les prestations de traitement, le syndicat dispose de marchés publics. Les coûts d'élimination des déchets diffèrent selon leur nature et le mode de valorisation employé.

Type de traitement	Prix à la tonne en € HT
Incineration OM	45.00
Traitement OM CET	90.28
Traitement OM CET 2 détournés	82.07
Tri JMR	33.28
Traitement déchets végétaux	86.72
Traitement Bois	70.00
Déchets industriels banals	81.24
Tri sélectif CASA	283.25

Après tri et conditionnement, les déchets issus de la collecte des emballages et du verre sont repris pour recyclage par des filières agréées par Eco-Emballages. Le rachat de ces matériaux par les organismes génère des recettes de fonctionnement pour la CASA.



• **LES DASRI, DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX**

Une campagne dans laquelle la CASA et la municipalité sont impliquées, est en cours pour sensibiliser les professionnels de la santé et les personnes auto soignantes à suivre les procédures. Certaines, prévues par la loi, impliquent que les déchets coupants et piquants à risques infectieux soient traités spécifiquement hors des circuits traditionnels des autres déchets. La gestion des DASRI à Biot et sur le territoire de la CASA s'adresse

à 3 catégories d'intervenants :

• **Les professionnels de la santé : médecins, infirmiers(es), vétérinaires, dentistes, laboratoires...**

Ceux-ci sont en principe tenus de jeter leurs DASRI dans des boîtes appropriées, ou de les déposer dans des structures spéciales, ils peuvent aussi s'adresser à des entreprises spécialisées. Il est souhaitable qu'ils incitent leurs patients auto soignants à utiliser des boîtes spéciales que leurs pharmaciens peuvent leur remettre gracieusement.

Les professionnels de la santé recevront prochainement un courrier de la CASA leur présentant le système de gestion des DASRI préconisé et leur proposant d'y adhérer en signant une convention.

• **Les Pharmaciens (les trois pharmacies de Biot ont accepté le processus)**

La CASA met à leur disposition gratuitement des boîtes spéciales qu'ils sont chargés de remettre à leurs clients auto soignants. Ces dernières seront collectées par la CASA à la demande.

• **Les auto-soignants (personnes qui se servent elles mêmes de seringues ou autres piquants/coupants)**

Il est vivement conseillé à ces personnes d'utiliser les boîtes spéciales mentionnées ci-dessus et de les remettre à leur pharmacien lorsqu'elles sont pleines. Une nouvelle boîte leur sera donnée en remplacement.

La commune dispose d'un point d'apport volontaire spécial, réservé aux personnes ayant une convention avec la CASA et disposant d'un code individuel. Cette structure se situe au service technique de Biot, 700 chemin du jeu de la Beaume et est accessible en permanence.

• **ASPECTS PARTICULIERS AU CŒUR DU CENTRE HISTORIQUE**

Compte tenu de la typologie du vieux Biot, l'enfouissement de colonnes de tri (verres, emballages, journaux) n'est pas réalisable du fait de la difficulté d'accès pour les véhicules de collecte, des problèmes de voisinage, ou techniques (réseaux, emplacement suffisant...). L'aspect du respect de l'intégrité esthétique et historique du cœur du village est également en jeu.

La majeure partie du centre historique est pourvue de colonnes de tri (**consulter les emplacements sur www.biot.fr**) excepté le côté Est, pour les personnes ne disposant pas de véhicules pour déposer aux divers points d'Apport Volontaires (PAV) du village, l'aide de voisins, d'amis ou de la famille pourrait leur permettre de contribuer au tri sélectif. Si cela ne s'avère pas possible, et bien qu'il soit regrettable que du verre soit incinéré, il est plus raisonnable sur un plan économique et environnemental, de ne pas déployer une énergie considérable pour collecter une centaine de kilos de verre supplémentaire.

• **RÉALISATIONS ET PROJETS EN COURS**

- **Les premières bornes enfouies verres/journaux de Biot ont été installées le 5 février près de l'orange bleue à St Philippe !** Une autre structure suivra près du centre de vie au 2^{ème} semestre 2009.
- **Des aménagements de protection et d'agrément de certains points de regroupement**, (par des structures dissimulantes ou paysagères), vont être réalisés.
- **Des panneaux indiquant l'interdiction de dépôts sauvages, le rappel à la loi, le numéro du service des encombrants et les adresses des déchetteries vont être posés sur quelques PAV.**
- **Une structure de bornes enfouies pour ordures ménagères au parking des Bâchettes est en avant projet, d'autres structures enfouies verre/papier sont à l'étude.**

• **Le numéro du service des encombrants change à compter du 1^{er} Mars 2009.** A cette date il conviendra de composer le 04.92.19.75.00 puis taper 1.

Patrice Béhier, Conseiller Municipal, Conseiller titulaire à la commission de gestion des déchets de la CASA et au Syndicat Mixte pour le traitement des Ordures Ménagères (SIDOM : CASA + Le Cannet, Mougins, Mandelieu et Théoule).



Bornes installées près de l'Orange Bleue à St-Philippe

SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : Les animations de mars et avril



• L'ÉQUIPE DU CCAS

Le CCAS s'adjoit les compétences d'une assistante de direction pour son administration, afin d'améliorer l'organisation des prestations sociales.

Cet agent est également en charge de l'enregistrement des demandes de logement social déposées par les administrés, sur rendez-vous. Les imprimés vierges sont disponibles à l'accueil du CCAS.

Souhaitons la bienvenue à Florence CZEREPACHA.

Modalités d'inscription aux animations du CCAS :

Les inscriptions sont recueillies soit à l'accueil du CCAS de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi - « Les Glycines » 6 bis, chemin neuf (face au terrain du jeu de boules du village), soit par Tél. : 04 92 91 59 70 ou par email : ccas@biot.fr .

• LES ATELIERS DU CLUB

« DESTINATION RETRAITE »

Vous souhaitez passer d'agréables moments en bonne compagnie ? Venez participer aux ateliers mis à disposition des seniors :

Rencontre jeux de société : tous les après-midi, la salle du foyer accueille les amateurs de jeux de société. Venez nombreux pour constituer de sympathiques groupes.

Atelier couture : les lundis après midi de 14h à 17h.

Cet atelier pourrait vous aider également à confectionner le

vêtement que vous choisirez de porter pour la fête des templiers.

Atelier Créatif : mardi après midi de 14h à 17h

La décoration vous intéresse, vous voulez exprimer votre sens artistique ? Rejoignez le groupe pour de multiples et ludiques travaux manuels.

Atelier informatique : Lundi et mardi de 10h à 12h

Le succès rencontré a permis de constituer deux groupes qui se réunissent les matinées des lundis et mardis, de 10h à 12h.

L'Atelier Ecriture : les mercredis de 14h30 à 16h30

Cette activité est déjà très appréciée des participants qui offrent aux lecteurs de ce Biot Infos un poème :

RÉMINISCENCES



La campagne a revêtu son manteau blanc

Les flocons continuent de tomber lentement

Je contemple jusqu'à l'horizon

La beauté de cette nouvelle saison

Dans mon cœur demeure un nuage

Comme un lointain souvenir de plage

Le temps écoulé que je garde tel un trésor

Est caché pour longtemps encor'

Paysage d'hiver imprégné de sérénité

M'offre un sentiment d'éternité...

Guitte, Hugnette, Marie-Laure

• LES ANIMATIONS ET EXCURSIONS :

Jeudi 12 mars 2009 : Thé dansant
Les seniors sont invités à une journée rencontre au foyer pour partager un repas puis profiter d'une chaude ambiance musicale en après-midi dès 14h. Une collation sera offerte aux participants dans l'après-midi.

Vendredi 13 mars 2009 : journée libre sur Vintimille

Jeudi 26 mars 2009 : « Festin de Fleurs ». Journée originale dans les Bouches du Rhône consacrée au goût. En matinée, vous participerez à un atelier cuisine pour la réalisation d'un dessert parfumé aux fleurs que vous dégusterez ensuite. Après un déjeuner de gourmets, une visite instructive vous conduira au milieu de plantes aromatiques. Participation 59€/personne.

Lundi 06 avril 2009 : journée varoise. Déjeuner dans une ferme auberge de Moissac Bellevue.

Jeudi 23 avril 2009 : « Traditions et gastronomie dans l'arrière pays ». Visite du musée « Lou Ferouil » de Gilette sur les métiers d'autrefois. Déjeuner à Puget-Théniens et route panoramique des cimes de l'Esteron. Participation 59€/personne.

Les programmes seront à votre disposition à l'accueil du CCAS.

UN CHARGÉ DE MISSION VOUS INFORME CHAQUE MOIS SUR LES MÉTIERS DE L'ARMÉE

En décembre, Jean-Pierre Dermit, Maire de Biot et Guy Anastile, Adjoint à la sécurité, aux incivilités, aux anciens combattants et victimes de guerre, ont été accueillis sur le site de la base aérienne 943 située dans le bassin monégasque, dans le cadre d'un partenariat avec l'armée.

Après avoir assisté à une démonstration et à une simulation de vol à bord d'un avion militaire, le Maire a signé une convention de mise en place sur notre commune, d'une permanence d'information pour le public biotois.

Cette permanence sera animée par le Major Yves Magrot, réserviste de l'armée de l'air depuis 35 ans. Il s'agit d'informer et de sensibiliser les jeunes aux métiers de l'armée. Ce dispositif de proximité offre

la possibilité de découvrir une profession encore méconnue du jeune public et pour laquelle des recrutements sont effectués tout au long de l'année.

Information sur les dates et les heures des permanences sur le site Internet de la Ville : www.biot.fr



CROIX-ROUGE DELEGATION BIOT-SOPHIA-VALBONNE

« Sans vous comment ferions-nous ? »



“ Dans le contexte de crise économique qui touche notre société, la Délégation de la Croix Rouge de Biot ressent, depuis quelques mois déjà, un accroissement sensible des demandes d'aides alimentaires gratuites et d'aides financières.

Les difficultés économiques atteignent de façon accrue les plus

démunis d'entre nous et pour répondre au mieux à ces besoins, la Croix Rouge de Biot compte sur votre soutien. Elle vous invite à venir déposer du linge en bon état, des objets ménagers et des produits alimentaires (farine, confiture, huile...) à son local situé 11 rue du Portugon à Biot. Elle rappelle que le vestiaire est ouvert à tous et que l'acquisition d'un vêtement à 1 ou 2 € permet l'achat de denrées destinées à la distribution de colis repas.

Le 4 Avril prochain, la Délégation de la Croix Rouge de Biot organise une collecte alimentaire au magasin Champion de Valbonne. Une occasion pour le public de faire un don (farine, huile, sucre, conserve) versé directement aux personnes dans le besoin.

Au mois de Mai, les 23 et 24, vous retrouverez les bénévoles dans les rues et les magasins de votre commune pour la quête nationale de la Croix Rouge. A cette occasion, la délégation invite toute personne à venir renforcer l'équipe en devenant « Bénévole Occasionnel ». N'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par mail.

- Dépôt de vêtements en bon état : 11 rue du Portugon - Biot.

Le Mercredi et le Samedi de 9h à 12h

- Renseignements : 09.63.29.83.62 ou 06 31 32 75 13

- dl sophia.biot@orange.fr

”

CULTURE, ART, ARTISANAT

FESTIVAL DES HEURES MUSICALES

Le 26^{ème} Festival des Heures Musicales de Biot se déroulera du 22 mai au 26 juin. Cet événement exceptionnel réunira cette année encore des artistes prestigieux.

Découvrez la programmation du Festival à partir du 18 mars sur le site de notre commune : www.biot.fr

ARTISTES ET ARTISANS D'ART, REJOIGNEZ LE PORTAIL INTERNET DES METIERS D'ART

Pour promouvoir la richesse et la diversité des talents travaillant à Biot, un portail Internet des métiers d'art est en cours de création.

Le projet est développé par la ville de Biot dans le cadre du FISAC, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et l'Union Fédérale des Métiers Biotois. Il est financé par l'Etat, le Conseil Général, la ville de Biot et l'UFMB.

Le portail proposera un accès par la liste alphabétique des artistes, par métiers, ou par localisation géographique des ateliers. Chaque

professionnel sera présenté sur une page : coordonnées, quelques photos, lien vers un site personnel s'il existe.

De plus, une formule de location-vente étalée sur 2 ou 3 ans permettra à ceux qui n'ont pas encore de site personnel, d'investir dans un site "galerie" pour présenter de manière plus détaillée leurs pièces, ou un site "marchand" pour les vendre en ligne.

Artistes et artisans d'art, si votre activité est officiellement déclarée aux services des Impôts (attribution d'un numéro SIRET), à la Maison des Artistes ou au

répertoire de la Chambre de Métiers, faites-vous connaître auprès de Nadine Pédemarie (04.93.65.78.09 ou 06.19.89.07.76, nadine.pedemarie@biot.fr) pour intégrer ce portail (l'inscription est gratuite) et si vous le souhaitez, développer votre site personnel.



LES RENDEZ-VOUS DE L'ESPACE MULTIMÉDIA DE BIOT

• **VENDREDI 20 MARS, VENEZ DÉCOUVRIR LE « CD DES BIOTOIS » EN LIVE !**

L'Espace Multimédia a bientôt terminé le mixage du « CD des Biotois » qui sera disponible et présenté lors d'une soirée spéciale !

Nous invitons les Biotois à venir découvrir ce disque « 100 % Biot » et à rencontrer les artistes ayant participé au projet, **le vendredi 20 Mars à l'Espace des Arts et de la Culture de Biot à partir de 18h30.**

Pour tous renseignements : Espace Multimédia de Biot : 04 93 74 58 69

Espace des Arts et de la Culture, Chemin de la Fontanette

• **PANORAMA SUR LA CRÉATION VIDÉO LUDIQUE PENDANT LA FÊTE DES TEMPLIERS.**

L'Espace Multimédia proposera au public, **à partir du 23 mars, une exposition sur la création vidéo ludique autour du thème des Templiers.**

Les différents jeux de rôle et d'aventure ayant attiré à l'univers des Templiers et de la période médiévale seront exposés sous la forme d'une exposition photo.

Le public pourra également essayer d'anciens jeux, consulter des vidéos et visiter un monde virtuel « Heroic fantasy » conçu sur l'univers 3D virtuel « Second Life ».

LES ACTIVITÉS : BIBLIOTHÈQUES G. SAND ET ST-EXUPÉRY

LA POÉSIE AU MOYEN AGE

A l'occasion du Printemps des Poètes qui a lieu cette année du 2 au 15 mars 2009 et en amont de la manifestation autour des Templiers, l'équipe des Bibliothèques Municipales met en place deux ateliers d'enluminure pour enfants et adultes animés par Sylvie Constantin (Association D'Or et de Pigments).

D'autre part, une bibliographie thématique d'ouvrages sur le Moyen Age et la poésie médiévale est consultable sur Internet et également disponible en version papier à l'accueil des bibliothèques. Une sélection de poèmes sera également présentée à la bibliothèque George Sand.

• LES ATELIERS

Atelier d'enluminure pour enfants : « Le livre au Moyen Age »

Mercredi 11 mars 2009 de 14h30 à 18h (10 participants)

Bibliothèque St Exupéry (Quartier St Philippe)

L'atelier propose aux enfants de fabriquer un livret relié bois à la manière des premiers manuscrits, alliant calligraphie et enluminure. Les participants pourront par la suite, utiliser les pages du livre en guise d'album souvenir, herbier, carnet à dessin, etc... Les créations originales des enfants seront réalisées en rehauts d'or et de blanc à partir de modèles de motifs issus du bestiaire médiéval et de frises végétales.

Attention : l'activité est accessible aux enfants sachant dessiner et âgés de 8-10 ans.

Atelier d'enluminure pour adultes : « Musique et art courtois »

Samedi 14 mars 2009 de 14h30 à 17h30 (8 participants)

Bibliothèque George Sand (Village)

Un atelier de découverte de l'enluminure qui, après des explications sur la technique de base, propose aux participants un travail d'initiation autour de la lettrine et de l'amour courtois.

Renseignements et inscriptions :

04 93 65 57 99 ou 24 54

L'ENCRIER BIOTOIS : ÉCRIRE ET TRANSMETTRE LA MÉMOIRE

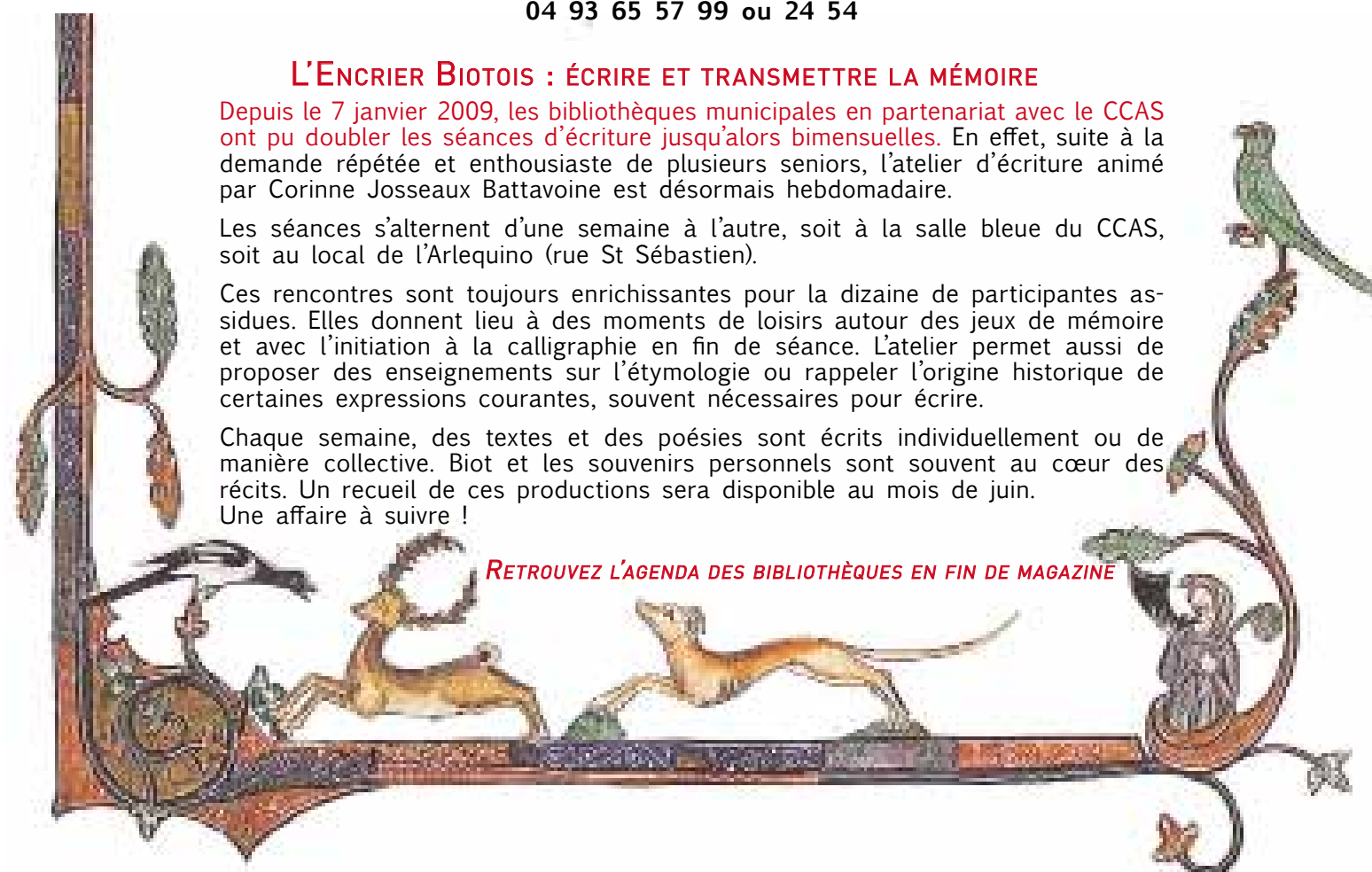
Depuis le 7 janvier 2009, les bibliothèques municipales en partenariat avec le CCAS ont pu doubler les séances d'écriture jusqu'alors bimensuelles. En effet, suite à la demande répétée et enthousiaste de plusieurs seniors, l'atelier d'écriture animé par Corinne Josseaux Battavoine est désormais hebdomadaire.

Les séances s'alternent d'une semaine à l'autre, soit à la salle bleue du CCAS, soit au local de l'Arlequino (rue St Sébastien).

Ces rencontres sont toujours enrichissantes pour la dizaine de participantes assidues. Elles donnent lieu à des moments de loisirs autour des jeux de mémoire et avec l'initiation à la calligraphie en fin de séance. L'atelier permet aussi de proposer des enseignements sur l'étymologie ou rappeler l'origine historique de certaines expressions courantes, souvent nécessaires pour écrire.

Chaque semaine, des textes et des poésies sont écrits individuellement ou de manière collective. Biot et les souvenirs personnels sont souvent au cœur des récits. Un recueil de ces productions sera disponible au mois de juin. Une affaire à suivre !

RETROUVEZ L'AGENDA DES BIBLIOTHÈQUES EN FIN DE MAGAZINE





Brigitte Hedel-Samson, conservateur en chef du musée national Fernand Léger depuis janvier 1994, a été récemment nommée à l'Institut National du Patrimoine, à Paris. Elle évoque, dans l'entretien ci-dessous, les quinze années qu'elle vient de passer à Biot.

• **Comment s'est passée votre arrivée à Biot ?**

Biot est un village plein de charme. Mais c'est un village... et je craignais qu'il ne soit pas facile de s'y intégrer. J'avais tort. Véronique Monod, que je connaissais déjà, m'a présenté ses amis et j'ai fait également d'autres connaissances qui m'ont permis très rapidement d'être « adoptée ». Je me suis parfois demandée à quoi cette ouverture du village de Biot - qui me semble être assez rare - pouvait bien être due. Peut-être au fait que, depuis de nombreuses décennies, s'y sont installés de nombreux étrangers. On ne craint pas les visages nouveaux à Biot. On les accueille avec générosité...

• **Pouvez-vous nous dire un mot de votre activité quotidienne au Musée Fernand Léger ?**

Le musée Fernand Léger est l'un des trois musées nationaux des Alpes-Maritimes ; il est entièrement dédié à l'un des plus grands peintres du XX^{ème} siècle : Fernand Léger. Cela a été un grand plaisir, pendant toutes ces années, de côtoyer quotidiennement son œuvre, de s'efforcer de la mettre en valeur pour la faire mieux apprécier... et aussi de l'enrichir. Parallèlement, j'ai pu organiser plusieurs

expositions temporaires, toutes liées d'une façon ou d'une autre à Léger et qui ont, je crois, rencontré un bon accueil.

• **Quels liens vous êtes vous efforcée de créer, tout au long de ces quinze années, entre le musée et le village de Biot ?**

Je me suis efforcée - avec mon équipe - de développer les liens du musée avec le village et de faire en sorte que ses habitants s'y sentent chez eux, avec les ateliers pour enfants du mercredi, les visites scolaires, les conférences et concerts régulièrement organisés. En 1999, a été créée la buvette du jardin, qui a renforcé ainsi un peu plus les liens du musée avec les Biotois. Séduits par la gentillesse et les talents de Michèle Parnel, cette buvette est très rapidement devenue, à midi, le lieu de rencontre favori d'un très grand nombre de personnes travaillant à Biot ou à proximité.

• **Le public est-il au rendez-vous depuis la réouverture du musée en juin 2008, après d'importants travaux de rénovation ?**

Il est tout à fait remarquable qu'à l'issue d'une période de fermeture de plusieurs années, le public ait aussi facilement et en aussi grand nombre retrouvé le chemin du musée. Sans doute cela est-il dû, pour une large part, à l'importante campagne de communication - fortement soutenue par la municipalité - qui a accompagné la réouverture, qu'à la couverture presse remarquable de l'événement. De nombreux journalistes régionaux, mais aussi nationaux et internatio-

naux, se sont déplacés pour rendre compte de cette réouverture. S'ils l'ont fait, c'est sans aucun doute parce qu'ils voulaient prendre la mesure des changements intervenus dans le musée et dans la présentation de l'œuvre de Fernand Léger. Mais on ne peut pas s'empêcher de penser également que, peut-être, le charme de Biot, là aussi, a joué...

• **Avec quelles institutions avez-vous plus particulièrement collaboré ?**

Nous avons collaboré avec plusieurs institutions que je tiens à remercier ici. Parmi elle figurent, bien sûr, les municipalités, qui sont de façon continue à nos côtés et soutiennent nos projets, mais aussi l'office de tourisme, le musée de Biot, avec lequel nous avons à plusieurs reprises collaboré et la bibliothèque, toujours soucieuse de mettre à la disposition de ses lecteurs aussi bien les catalogues du musée que d'autres ouvrages consacrés à Fernand Léger... Ma reconnaissance va aussi à beaucoup d'autres personnes qui ont rendu toutes ces années à Biot très enrichissantes, aussi bien sur le plan professionnel que sur le plan privé. Merci à tous.

« La fête du conte » que nous avons organisée dans le parc du musée, en 2002 avec le service culturel de la ville, restera sans aucun doute comme l'un des souvenirs marquants que je conserverai de toutes ces années passées à Biot. Plus de 2000 personnes de tous âges, y sont venues rêver sous les étoiles...

L'ACTUALITÉ AU MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER



• **EXPOSITION ADRIAN SCHIESS DU 7 MARS AU 1^{ER} JUIN 2009**
Vernissage le samedi 7 mars à 11h

Né à Zurich en 1959, Adrian Schiess vit et travaille à Mouans Sartoux et à Zurich. Adrian Schiess se définit comme un peintre conceptuel qui regarde et se nourrit de la nature. Il est surtout connu en France par les *Flache arbeiten*, grandes plaques peintes posées sur des tasseaux, souvent au sol, la plupart du temps monochromes dont la brillance de la peinture reflète l'espace qui les entoure. Depuis douze ans, tout en continuant ce travail monochrome, il poursuit une autre recherche picturale sur différents supports, bois, aluminium, voile, toile et papier en hommage à la nature. La lumière particulière

selon les saisons met en valeur la végétation qui l'entoure, source d'inspiration intense. Les mimosas en hiver, les rosiers ou encore les couchers de soleil ou les levers de lune. Cette exposition est organisée et coproduite avec le centre d'art Le Parvis à Ibos (Hautes-Pyrénées).

• **CYCLE D'INITIATION À L'ART DU XX^E SIÈCLE**
Une heure, un jeudi par mois de 19h à 20h

Le Musée National Fernand Léger, toujours soucieux d'offrir à ses différents publics, les données nécessaires pour que chacun puisse être plus familier avec l'art de son époque, propose un cycle d'initiation à l'Art Moderne. Les grands courants de la première

moitié du XX^e siècle seront abordés, au cours des différentes séances, et les œuvres des grands maîtres (Picasso, Matisse, Léger, Duchamp...) étudiées et commentées.

• **DE STILJ, PURISME ET BAUHAUS, 1917- 1930**

Jeudi 12 mars 2009 à 19h
Elisabeth Pacoud-Rème, chargée des collections au Musée national Marc Chagall
Ces mouvements proposent un autre mode d'adaptation au monde moderne en rejetant les problèmes esthétiques au profit de la fonctionnalité, ils participent également au mouvement constructiviste au sens large. Cette approche comporte aussi une dimension sociale.

• **LE SURREALISME, 1924-1935**

Jeudi 9 avril 2009 à 19h
Maurice Fréchuret, Directeur des Musées nationaux du XX^e siècle des Alpes-Maritimes
Le mouvement, à la fois littéraire et artistique, né en France après la création du mot par Apollinaire en 1917 et la publication du Manifeste du Surréalisme par Breton en 1924, connaît une rapide et importante expansion en Europe. Il encourage la prééminence du rêve et de l'inconscient dans la création et la pratique des chocs visuels par la juxtaposition d'images ou d'objets incongrus.

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER

Chemin du Val de Pôme - 06410 Biot - T 04 92 91 50 30 - F 04 92 91 50 31
www.musee-fernandleger.fr

- Ouverture : tous les jours, sauf le mardi, le 25 décembre, le 1^{er} janvier, et le 1^{er} mai
- Horaires : de 10h à 17h
- Billetterie, réservation visites, librairie : regie.biot@rmn.fr ou 04 92 91 50 20
- Prix d'entrée :
• Plein tarif : 4,50 €, tarif réduit : 3 €.
• Visites guidées sur réservation : en français, italien, anglais, espagnol et allemand.

• Visite guidée tous les dimanches à 11h sur rendez-vous.
• Tarif billet jumelé entre le musée Léger et le musée Chagall, valable 30 jours à compter de la date d'émission du billet.
• Gratuit le premier dimanche du mois et pour les moins de 18 ans.
• Achat de billets en nombre et à l'avance : billets coupe-file à tarifs préférentiels à Musée&Compagnie au

01 40 13 49 13
• Tarif groupes (jusqu'à 30 personnes) : 9 €
• Bus ligne n°10, arrêt Fernand Léger

www.rmn.fr
www.musee-fernandleger.fr

ZOOM SUR IMAGES

HOMMAGE À GEORGES TARDIEU, CÉRAMISTE



Georges Tardieu et Mr Bendocci



Forts du succès des deux dernières expositions « **Biot au Louvre** » et « **Tous les créateurs de Biot** », la ville de Biot avec le concours de la M.A.M.A.B a rendu un hommage émouvant au céramiste de renom **Georges Tardieu**, le 7 février à l'Office de Tourisme, en présence de l'artiste et du Maire **Jean-Pierre Dermit**.

L'histoire de la céramique à Biot remonte à la fin du 15^{ème} siècle, période durant laquelle le travail de la terre était indispensable à la fabrication de poteries culinaires.

Au 18^{ème} siècle, le village fabrique en masse des poteries pour le commerce d'huile d'olive en Méditerranée.

C'est à ce moment que la « **Céramique décorative** » fait son entrée, les plats et assiettes en terre sont peints et décorés à la main, les écuilles rustiques se transforment en œuvres d'art...

L'art du travail de la terre n'aurait sûrement pas survécu à l'arrivée des ustensiles et matériaux modernes si des créateurs tels que Georges Tardieu ne l'avait pas fait perdurer grâce à leurs talents de décorateurs et peintres sur céramique.

En 1958, l'artiste tel un **pionnier** plante son atelier dans une ancienne

écurie « **impasse des roses** », tout près de la place principale du village. G. Tardieu doit ses premiers succès à ses « **cendriers publicitaires** » fait main, à ses célèbres « **papillons** » et « **crustacés** » en céramique.

De la « **Cloche d'Or** » à Paris, au « **domaine de l'Aumérade** » dans le Var, en passant par « **la Siesta** », et le « **Musée Océanographique de Monaco** », les commandes affluent et l'artiste travaille nuit et jour pour les réaliser... Nous lui devons entre autres les célèbres **panneaux Plans de Biot**. « **J'ai travaillé dans le plus beau village de la Côte** » dit-il.

Mais la passion première de G. Tardieu est la peinture, et à partir de 1963, l'artiste commence à réaliser des pièces et des tableaux personnalisés. Ses clients de l'époque sont **Bette Davis, Eddy Constantine, l'Aga Khan, Jean Cocteau...**

A l'occasion de son exposition, Georges Tardieu a confié au Maire de Biot, **une pièce de céramique superbe, qui sera offerte pour être installée en bonne et due place au musée de la Céramique et des traditions Botoises.**

Trop humble et trop discret, G. Tardieu

n'a pas fait la « **une** » des actualités Botoises et régionales depuis fort longtemps. La ville tenait à réparer cet écueil, en offrant à l'artiste la place qu'il mérite au musée et en lui témoignant publiquement ses sincères remerciements.

Jean-Philippe Ghiglione, orchestrateur de l'évènement, nous confie : « **Le moral du village s'est toujours appuyé sur le plaisir de rencontrer et de vivre auprès des créateurs, artisans et artistes. Il est vital pour Biot de faire perdurer son âme créatrice. Faire découvrir ou redécouvrir ses nombreux créateurs en activité, récupérer ceux qui en sont partis, encourager ceux qui y vivent pour qu'ils y restent, à l'image de notre ami fidèle Georges Tardieu** ».

Un hommage du vivant, n'est-ce pas là la plus belle récompense faite à un créateur.

Marie-Laure DEMARIA

RENCONTRE AVEC L'ÉCRIVAIN RAINER KAHNI



Le Maire, Jean-Pierre Dermit a rencontré le 30 janvier l'écrivain **Rainer Kahni** pour une présentation de ses polars qui ont pour cadre différents lieux de la Côte d'Azur. Il a aussi évoqué le projet d'adaptation cinématographique de son livre « **Le clan des Niçois** ». L'auteur a généreusement fait don de quatre ouvrages à la commune.

Ces livres sont disponibles à la bibliothèque municipale.

Retrouvez sa bibliographie sur : www.monsieurrainger.com

ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE : ENTRE CONCRET ET ABSTRAIT

- L'Espace des Arts et de la Culture a accueilli une nouvelle fois une très belle exposition, signée **Anne Arnaud et Armelle Macé Martin**, toutes deux élèves des cours de peinture d'Eric Corbier. Deux styles totalement opposés se sont complétés mettant en scène des lions, des zèbres, des éléphants, mais aussi des femmes africaines. Deux styles face à face, pour une exposition qui méritait le détour.



- Une autre très belle exposition sur les amérindiens s'est également déroulée à l'Espace des Arts. Retrouvez des photos et un article sur le site : www.biot.fr



CLUB MICRO-INFORMATIQUE



“ Tous les jeudis de 18 à 20 heures, venez partager la passion des membres du Club Micro-Informatique de Biot avec un enseignement divers :

- Initiation aux ordinateurs et perfectionnement à leur pratique
- Photographies et Albums Numériques
- Recherches et Achats sur Internet
- Activités Ludiques
- Traitement de textes
- Activités créatives

Accueil, information et ateliers tous les jeudis à 18 h à l'espace multimédia (parking des Bachettes) . ”

L'ARLEQUINO : Programme 1^{er} semestre 2009



“

- Samedi 14 mars :
LECTURE DE SAINT AUGUSTIN

Intervenant Dominique Czapski

- Jeudi 9, Vendredi 10 et Samedi 11 avril : NOTRE BREL

Intervenants Lisa Amprino, Erik Ménager, Danilo Righetti

- Samedi 25 avril : GESTES MATIERES SONORES

Performance artistique :

Artiste Plasticienne : Stéphanie Hamel Grain

Musicien : Jean Baptiste Bousougou
ENTREE LIBRE

- Jeudi 28, Vendredi 29 et Samedi 30 mai : HISTOIRE DU PARFUM

Organisé par Karine Grall

- Vendredi 26 et Samedi 27 juin : SOIREE ANGLO-FRANCAISES

Intervenante Shelley Hill

SOIREE A 20H30 SUIVIES D'UN APERO CONVIVIAL

ENTREE 10 €

• L'ARLEQUINO PROPOSE ÉGALEMENT DES COURS DE DESSIN ET DES COURS D'ITALIEN

- Cours de dessin : le samedi de 10h30 à 12h

Intervenant Valerio Paltenghi

- Cours d'italien : le mardi de 17h à 18h30

Intervenant Danilo Righetti

1 séance : 15 €

4 séances : 50 €

12 séances : 120 €

Renseignements :

- Valerio : 06 64 28 93 00
valerio.paltenghi@tele2.fr

- Danilo : 06 64 76 85 71
danilo.righetti@tele2.fr

L'ARLEQUINO
Atelier d'Artistes
6, rue Saint Sébastien
06410 - Biot

Tél : 06 64 28 93 00 /
06 64 76 85 71

Adresse électronique : danilo.righetti@tele2.fr

Réservation : 06 64 76 85 71
/ 06 64 28 93 00 ”



DOSSIER SPECIAL 27, 28, 29 MARS : BIOT CÉLÈBRE LES TEMPLIERS



Comme annoncé dans les précédentes éditions, la Ville de Biot célèbre les Templiers les 27, 28 et 29 mars et commémore ainsi l'arrivée des chevaliers de l'Ordre du Temple sur le territoire biotois.

À cette occasion, tout le village sera plongé dans une ambiance médiévale

riche en animations et découvertes : interprétation du Chant des Templiers par l'ensemble Organum, conférences, chasse au trésor, défilé aux flambeaux, reproductions de campements du 13^{ème} siècle, déambulations, spectacle de feu, spectacle et initiation au tir à l'arc, jeux et ateliers médiévaux, échoppes artisanales...

Un programme à ne manquer sous aucun prétexte !

Tous les visiteurs sont attendus costumés pour accueillir les chevaliers du Temple dans le village.

UN PEU D'HISTOIRE



L'ORDRE DES TEMPLIERS : MOINES ET CHEVALIERS

L'Ordre des Templiers apparaît au 12^{ème} siècle, suite à la prise de Jérusalem par les Perses et les Arabes. En ces temps de croisades, les pèlerinages en Terre Sainte deviennent dangereux et les chemins incertains. C'est pourquoi, en 1118, Hugues de Payns regroupe ses compagnons dans un ordre nommé « Les Pauvres Chevaliers du Christ », formé pour assurer la « police de la route » entre « les territoires occidentaux » et Jérusalem et ainsi veiller à la sécurité des pèlerins.

D'abord concentrés en Orient, les chevaliers sont très appréciés du roi Baudouin II de Jérusalem. Celui-ci les accueille alors dans son palais et leur attribue le Temple de Salomon, c'est ainsi que les Pauvres Chevaliers du Christ deviennent Chevaliers du Temple ou Templiers.

En 1129 et 1140, les règles de l'Ordre sont établies dans le détail. Les chevaliers se doivent alors de porter une tenue spécifique, composée d'une robe blanche à croix vermeille sur le cœur ou sur l'épaule.

Plus tard, le Temple de Salomon est consigné dans des « retraits », l'Ordre des Templiers s'étend grâce aux multiples donations et une gestion rigoureuse des terres.

Les Templiers s'installent alors dans des « maisons », appelées plus tardivement « commanderies ». Dès 1150, 29 « maisons » sont recensées en Provence, et à la fin du 13^{ème} siècle, on compte déjà 9000 commanderies en Occident dont 3000 en France.

Les Templiers vivent dans les commanderies de façon monastique. En effet, hors de leur mission de protection, ils ne sont plus soldats et répondent aux vœux de pauvreté, de chasteté et de prière.

L'ARRIVÉE DES TEMPLIERS À BIOT

En mars 1209, le Comte Alphonse II de Provence délivre à l'Ordre des Templiers un acte de donation autorisant la jouissance des terres biotoises. A Biot, les possessions du Temple sont d'abord gérées par la commanderie de Grasse et ce n'est qu'en 1233 que les chevaliers du Temple investissent leur nouvelle « maison », située dans l'ancien château de Biot.

Aujourd'hui, la bâtisse est encore visible, il s'agit du bâtiment qui sépare la place de l'Eglise de la place aux Arcades.

La commanderie de Biot comporte ainsi la répartition habituelle des maisons de l'Ordre : la chambre du commandeur, une grande salle, une cave, une tour avec cachot, des remises, des écuries, de grands jardins composés d'amandiers, de figuiers et de vignes. A chaque maison sont attribués deux à quatre chevaliers, un chapelain, des écuyers et des frères servants.

Contrairement à d'autres, la commanderie biotoise exploite elle-même ses terres. Les chevaliers emploient de façon saisonnière des ouvriers agricoles pour aider à la récolte. Les revenus de la commanderie sont alors nettement supérieurs à ceux d'autres maisons.

Au fil de donations, le territoire des Templiers de Biot s'agrandit, surtout de 1226 à 1260. Les terres s'étendent de Villeneuve-Loubet

jusqu'aux Clausonnes en passant par le Golf de Biot.

Les chevaliers du Temple forment alors l'unité territoriale de Biot, ils constituent un important domaine attirant quelques convoitises.

A l'aube du 14^{ème} siècle, les Templiers d'Occident deviennent impopulaires.

Bien que respectant la vie et les règles monastiques, beaucoup sont accusés de vivre dans l'opulence suite aux nombreuses richesses accumulées dues aux donations dont ils ont bénéficié.

En 1307, les Templiers sont arrêtés sur ordre du roi Philippe Le Bel qui projette de les anéantir afin de s'octroyer leurs richesses.

Biot, situé en Provence, ne dépend pas de l'autorité royale. En cela, ce n'est que trois mois et demi après les arrestations de France que, sur ordre de Charles II le Boiteux, comte de Provence, les chevaliers biotois sont arrêtés et emprisonnés à Perthuis.

Suite à ces arrestations, le Pape Clément V attribue les richesses de l'Ordre du Temple aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, devenus en 1530 Chevaliers de Malte.

Retrouvez un article complet sur l'histoire de Biot et les Templiers de Michelle Sicamois, professeur d'histoire, ainsi que le texte de la donation, sur le site Internet www.biot.fr



PROGRAMME

• Du 9 mars au 4 avril : Exposition « A la rencontre des Templiers », à l'Office de Tourisme.

Au cours de cette exposition, plusieurs thèmes seront abordés tels que l'histoire du Temple, les Maîtres, les sceaux, les armoiries, les finances, l'implantation et les commanderies du Temple.

• Du 24 mars au 30 juin : Exposition sur la « Création vidéo ludique » autour du thème des Templiers, Espace Multimédia. Découvrez des jeux de rôle et d'aventures ayant trait à l'univers des templiers et de la période médiévale, et visitez un monde virtuel « Heroic fantasy » en 3D temps réel.

TOUT AU LONG DE LA MANIFESTATION



• Exposition de l'acte original de donation de Biot, au Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises.

• Reproduction de campements de chevaliers, démonstrations, ateliers pédagogiques, attaques et combats.

L'association Les Blancs Manteaux a pour vocation première de faire découvrir à tous la vie des principaux ordres militaires du XIII^e siècle autour d'un campement tel qu'on pouvait en trouver à cette époque. L'occasion pour le public de découvrir les principaux ordres des chevaliers qui apparurent pendant les croisades. Les Chevaliers de Gafranpal quant à eux recréent une ambiance réaliste et médiévale de la vie dans les camps : activités domestiques et quotidiennes, entraînement des pages, jongleries et cracheurs de feu, ateliers de couture, broderie, calligraphie, travail du cuir, arbalestrie, démonstrations d'armes

et des techniques de combats, justice et châtiments !

• Déambulations musicales, conteurs, magiciens, troubadours, cracheurs de feu.

Les Mille-Diables, compagnie de mercenaires, se louent au plus offrant. Ils s'entraînent au combat, où gueuses, chevaliers et hommes d'armes rivalisent de fougue et de vaillance. En période de paix, ils animent les rues du village par des jonglages et festivités. La nuit venue, ils proposent un majestueux spectacle de feu. L'adresse du jongleur, la hardiesse du cracheur et la poésie des dompteuses de feu illumineront tous les regards.

• Animations et saynètes autour des gueux.

Déambulation, défilé, les gueux se dévoilent petit à petit au long de leur parcours. Animations et ambiance ludique chez les commerçants, aux terrasses des cafés, restaurants, banquets et mariages. Des campements de gueux criants de vérité vous plongeront dans la vie quotidienne de ces manants.

• Tournois de tir à l'arc et initiation avec les Archers de Malvan, jardin Frédéric Mistral.

La Compagnie des Archers de Malvan pratique le tir à l'arc traditionnel et instinctif, mais excelle aussi dans l'étude du patrimoine d'archerie du Moyen-Age. Après un spectacle d'archerie, les archers proposent d'initier les visiteurs au tir à l'arc.

• Mise en musique de fabliaux médiévaux, place de l'Eglise.

La Petite Flambe réunit musiciens et troubadours pour une mise en musique de fabliaux médiévaux.

• Démonstrations de métiers anciens : forge, verre, poterie, enluminures etc ...

• Ateliers de calligraphie et animations proposés par l'Arlequino, rue Saint-Sébastien.

• Cuissons de pain médiéval dans le four communal et dégustation. Du pain, des mets et des gâteaux fabriqués selon les recettes médiévales seront cuits dans le four communal.

• Vols de faucons proposés par Marineland, dans les ruelles.

• Jeux médiévaux surdimensionnés. La Compagnie Les Festijoux propose un parc de jeux surdimensionnés choisis pour leur rapidité de compréhension, leur attrait visuel, leur richesse ludique, leur intérêt historique, leur accessibilité et leur diversité. Toutes les générations sont invitées à s'inscrire dans cette joyeuse balade ludique et temporelle médiévale.

• Vente de livres et bandes dessinées sur le thème médiéval et dédiée par les auteurs, place de l'Eglise.

• Marché médiéval rue de la Poissonnerie et rue de la Vieille Boucherie.

• Menus des Templiers dans les restaurants.

Vendredi 27 mars

- 19h : **Reconstitution de l'arrivée des Templiers, défilé et cérémonie de remise des clés.**

De la rue St Sébastien à la place de l'Eglise.

Les Templiers arrivèrent à Biot entre le 25 et le 30 mars 1209, par concession du Comte de Provence, Alphonse II. Huit cents ans plus tard, la reconstitution mettra en scène l'entrée des chevaliers dans le village et la cérémonie de remise des clés sur le parvis de l'Église Sainte Marie-Madeleine.

- 21h : **Concert de l'ensemble Organum - « Le Chant des Templiers »** église Sainte Marie-Madeleine. Réservations à l'Office de Tourisme (prix des places : 25 €, série 1 / 15 €, série 2).

Cet ensemble vous fera découvrir le Chant des Templiers. Cette interprétation est concentrée sur l'office de la Transfiguration, particulièrement à l'honneur dans l'Ordre du Temple, qui dans la liturgie du Saint Sépulcre était une réitération de l'office de la Trinité. Il faut y voir une manière d'affirmer, dans un lieu hautement sensible, le lien substantiel qui unit la révélation trinitaire, ici affirmée à l'adresse des musulmans, avec la transfiguration du Christ où, celui-ci, apparaît dans la continuité de la révélation vétérotestamentaire, à l'adresse des juifs. Le texte est extrêmement militant. La musique qui sert à le proclamer est lente, grave et solennelle. Elle exprime avec une rare puissance le sentiment religieux qui animait les serviteurs de l'ordre du Temple.

Samedi 28 mars

- 10h : **Visites guidées : Murs... murs de Templiers**, dans le village. Départ de l'Office de Tourisme.

Un guide racontera la vie quotidienne des biotois à l'époque des Templiers, à travers un parcours dans le village.

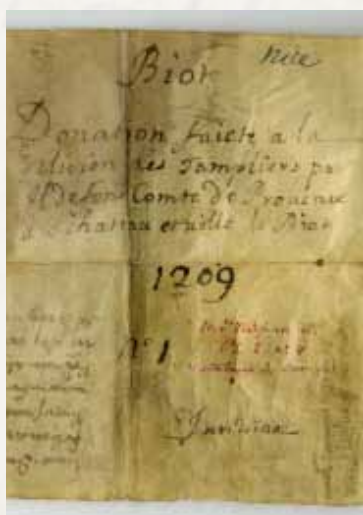
- 10h30 : **Conférence « Gastronomie Médiévale »** par Josy Marty-Dufaut, auteur médiéviste, salle des mariages.
- 11h30 : **Découverte de la sculpture du Chevalier du Temple** de Charles Cermolacce, parvis de la Mairie.

Le tailleur de pierre Charles Cermolacce fera naître d'une pierre de Biot un chevalier du Temple à taille humaine. Commencée plusieurs mois avant la manifestation, la sculpture sera inaugurée par le Maire pendant la Fête des Templiers.

- 14h : **Conférence « L'an 1209 »** par Karim Haoui, église Sainte Marie-Madeleine. Présentation du contexte historique général de l'an 1209, date de l'arrivée des Templiers à Biot.

- 14h : **Bestiaire de Renart, parade musicale masquée**, dans le village.
- 15h : **Scènes de combats, attaque du territoire défendu par les Templiers**, porte des Tines.
- 16h : **Projection-débat « Templiers, de l'histoire à la légende »**, salle des mariages. Documentaire coproduit par France3 projeté en avant-première, suivi d'un débat avec les auteurs, David Galley et Jean Patrick Pourtal.

- 16h : **Chasse au Trésor des Templiers**. Départ de l'Office de Tourisme. Un parcours semé d'énigmes mènera les plus fûtés jusqu'au mystérieux Trésor des Templiers.



Les indices seront disséminés dans les rues ou délivrés par les gardes, les gueux et les Chevaliers...

- 18h : **Spectacle de feu**, jardin Frédéric Mistral.
- 18 h : **Messe** avec bénédiction d'une bannière des Blancs Manteaux et musique médiévale, église Sainte Marie-Madeleine.
- 19h : **Défilé aux flambeaux ouvert à toutes personnes costumées**, dans le village. Départ de l'Office de Tourisme. Les biotois et les visiteurs sont invités à se costumer et à se joindre aux troupes pour un défilé à la tombée de la nuit pour redécouvrir à la lumière des flambeaux les rues étroites du village et ses murs de pierre, et parcourir le chemin de Ronde sous la protection des Templiers.
- 20h30 : **Bal médiéval et cours de danse médiévale**, jardin Frédéric Mistral. Une passion pour l'histoire et la musique, un feu intérieur prêt à se rallumer à chaque rencontre Carlamusa mène la danse en animant le bal médiéval qui permettra à chacun d'entrer dans la fête et de s'initier à la danse médiévale.
- **Toute la journée :**
 - **Présentation d'une bibliographie sur le thème des Templiers, et atelier de création de blasons.** Bibliothèque George Sand, place de l'Eglise.
 - **Initiation à la généalogie** proposée par l'association des Généalogistes des Alpes-Maritimes.

Dimanche 29 mars

- 10h : **Conférence « Templiers, Hospitaliers et Comtes catalans en Provence orientale au début du 13^{ème} siècle. Contexte de la donation de Biot »** de Jean-Claude Poteur, historien médiéviste, église Sainte Marie-Madeleine.

- 11h30 : **Visite guidée : Murs...murs de Templiers**. Départ de l'Office de Tourisme. Un guide racontera la vie quotidienne des biotois à l'époque des Templiers, à travers un parcours dans le village.

- 14h : **Conférence « Les symboles templiers »** par Thierry Emmanuel Garnier, directeur des éditions ARQA à Marseille, écrivain médiéviste et calligraphe professionnel, église Sainte-Marie Madeleine.

Les Chevaliers du Temple ont véhiculé durant deux siècles de nombreux symboles caractéristiques propres à leur Ordre. Cette iconographie remarquable sera abordée dans toute sa dimension philosophique, tant historique qu'archétypale et mettra en évidence ces singularités qui ont fait le lit de nombreuses légendes relatives à l'Ordre des Templiers.

- 15h : **Scènes de combats, attaque du territoire défendu par les Templiers**, porte des Tines.

- 16h : **Chasse au Trésor des Templiers**, dans le village. Départ de l'Office de Tourisme.

Un parcours semé d'énigmes mènera les plus fûtés jusqu'au mystérieux Trésor des Templiers. Les indices seront disséminés dans les rues ou délivrés par les gardes, les gueux et les Chevaliers...

- 16h : **Conférence « Les Templiers ou l'Ordre sacrifié »** par Gérard Berrier, historien médiéviste, église Sainte-Marie Madeleine.

Gérard Berrier a fait des recherches sur le sujet dans le cadre de l'Institut de la Maison Royale de France dont il est le délégué pour la Provence. Il propose un exposé passionnant sur la mystique de l'Ordre, son organisation et les mystères liés à sa création et à sa destruction.



PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS

LA VIE DU MUSÉE D'HISTOIRE ET DE CÉRAMIQUE BIOTOISES



« L'Assemblée générale des « Amis du Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises » se tiendra le samedi 28 février 2009 à 16 h, salle des associations.

Nous y présenterons les résultats de l'année 2008 et les projets pour 2009. Les adhérents qui souhaitent participer activement à la vie de notre association peuvent se faire connaître au musée. Pour cette assemblée générale, nous souhaitons une assistance nombreuse qui témoignera de la vitalité de notre association.

Le Musée vous invite à deux rendez-vous :
- conférence de Benoit Pekle le samedi 7 mars à 16 heures,
- sortie le mercredi 6 mai et le 30 juin à Albenga dans le cadre d'une grande exposition Van Dyck.

MUSÉE D'HISTOIRE ET DE CÉRAMIQUE BIOTOISES
9, rue Saint Sébastien
06410 BIOT
Tél : 04 93 65 54 54
Fax : 04 93 65 51 73
amis.musee.biot@orange.fr
musee-de-biot.fr



FOUR COMMUNAL, PROGRAMME DES ACTIVITES

Pour les mois qui viennent voici donc le programme des ateliers et cuissons dans ce four qui est le vôtre. Nous vous invitons tous à venir partager ces moments de convivialité que sont la préparation d'une recette, l'attente pendant la cuisson, et la dégustation d'un plat qui aura un léger parfum de four à bois et le goût sincère de la « cuisine maison ».

N'hésitez pas non plus à participer aux ateliers animés par Christian Vinciguerra, notre fournier, qui avec son franc parler méridional aidera petits et grands à réaliser dans la bonne humeur et dans un cadre idyllique, la place aux Arcades, des recettes faciles mais excellentes.

CUISSONS

Ouverture tous les premiers week-ends du mois, samedi et dimanche, de 9h à 15h pour la cuisson de vos plats en tous genres (poissons, viandes, pain, pâtisseries... à vous de jouer).



Depuis le mois de septembre dernier, le Four Communal a repris vie de façon régulière en ouvrant ses portes à la population pour des ateliers, des cuissons de pains, de gratins, de volailles, pizzas et autres mets tous les premiers week-ends du mois.

ATELIERS et ANIMATIONS

- Samedi 7 mars - 14h30 : Madeleines
- Samedi 28 et dimanche 29 mars - Fête des Templiers : Pain des Chevaliers
- Samedi 4 avril - 14h30 : Focaccias
- Dimanche 12 avril - Pâques - 14h30 : Brioche de Pâques et Fougassoun
- Samedi 25 avril - Carte Blanche au Paysage - 14h30 : Gâteau médiéval
- Dimanche 26 avril - Carte Blanche au Paysage - 14h30 : Gâteau médiéval
- Samedi 2 mai - 14h30 : Macarons

INFORMATIONS :

- **Office de Tourisme :**
04 93 65 78 00
- **Service Événementiel, Culture et Patrimoine :** 04 93 65 78 07



RASSEMBLEMENT ET DÉFILÉ DE VIEILLES VOITURES : 1^{ER} MAI 2009



« Le vendredi 1^{er} mai 2009 aura lieu, à partir de 10 h sur la Place de Gaulle, un rassemblement d'une quarantaine de vieilles voitures. Ces véhicules de collection défilent dans le centre du village puis vous inviteront à partir pour de courtes balades dans les différents quartiers de Biot. Un apéritif sera offert à 12 h, Place de Gaulle.

Renseignements auprès de Pascal LANDRA au : 06 03 58 84 23 »

PÈLERINAGE DE LA GAROUBE : DIMANCHE 3 MAI 2009

« La tradition sera reconduite, pèlerinage au départ du village avec la paroisse. Arrêts habituels au Safranier et à la Salis suivie de la montée du Calvaire, de la messe et du rituel pique nique. Ambiance toujours très conviviale ! A bientôt.

La Présidente, Josette Roux

L'Amicale Biotoise des Traditions a élu son nouveau bureau lors de l'Assemblée Générale du 20 janvier 2009 :

Présidents d'honneur : J-P Dermit, maire de Biot, Pierre Operto (fondateur de l'Amicale) et Emile Cheval
Présidente : Josette Roux
Vice-présidents : Guy Anastile,

Gino Oddone
Secrétaire : Raymond Martin
Secrétaire adjointe : Marguerite Martin
Trésorière : Rita Barilari
Trésorière adjointe : Renée Franceschi



VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

VACANCES DE PÂQUES

• **Accueil de Loisirs Enfants (3-11 ans) :** Groupe Scolaire Eugène Olivari, 40 avenue St Philippe - 04 92 38 07 60

• **Accueil de Loisirs Ados (jeunes nés entre 1992 et 1997) :** Espace des Arts et de la Culture - Chemin de la Fontanette - 06 20 39 50 74

Attention pour les 2 accueils le nombre de place est limité. La priorité sera donnée aux enfants et aux jeunes habitants de Biot dont les 2 parents travaillent.

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se dérouleront du **LUNDI 23 MARS au VENDREDI 27**

MARS de 17h à 19h, salle des Associations - 12 bis route de Valbonne

Les fiches d'inscription pourront être soit retirées à la mairie, à l'Accueil de Loisirs Enfants soit à l'Espace des Arts et de la Culture ou téléchargeables sur le site de la ville de Biot **www.biot.fr dès le lundi 9 mars.**

N'oubliez pas, pour l'inscription, de vous munir de :

- la feuille d'inscription dûment remplie ;
- la photocopie de la page de vaccination du carnet de santé de l'enfant ; si l'enfant n'est pas vacciné, fournir un certificat médical.

Pour le paiement (le quotient familial

doit être automatiquement calculé pour l'année 2009) :

- votre quotient familial délivré par la Caisse d'Allocations Familiales (www.nice.caf.fr ou 08 20 25 06 10) calculé sur les revenus de 2007.

Sinon, merci de vous présenter aux inscriptions avec :

- le ou les avis d'imposition 2007 du foyer ;
- le livret de famille ;
- la photocopie de l'attestation de versement des prestations mensuelles CAF.

Pour le Centre Ados, une adhésion annuelle de 3€ vous sera demandée.

A NOTER :

Le Service Jeunesse et Sport organise cet été

- un séjour enfant (jeunes nés entre 1998 et 2000) à Roissard en Isère du 24 au 31 juillet
- un séjour ados (jeunes nés entre 1992 et 1997) en Corse du 20 au 31 juillet

Les inscriptions se dérouleront du 11 au 13 mai de 17h à 19h salle des associations.

Renseignements au 06 77 67 69 30

LES BIOTOIS ONT DU TALENT

COUPE DE FRANCE PROMOSPORT :
UN BIOTOIS SUR LA LIGNE DE DÉPART !



Créée en 1975, la Coupe de France Promosport rassemble aujourd'hui le plus haut niveau amateur du motocyclisme de vitesse et permet aux jeunes talents d'être remarqués par le milieu professionnel.

Alexandre GUILHEM, ingénieur, est un passionné de moto. Il tente pour la deuxième année consécutive, un classement en première ligne sur la prestigieuse Coupe de France amateur Promosport.

Ancien rugbyman, Alexandre possède aussi un esprit de compétition très aiguisé. Avec son épouse, il fait de sa moto un parfait « engin » de course afin de remporter le championnat 2009.

Même si Alexandre concourt pour le plaisir, c'est avec beaucoup d'enthousiasme et de motivation qu'il part sur les circuits français pour enfourcher sa Suzuki 600 GSX-R, qui lui permettra, souhaitons-lui, de remporter le point de la victoire !

À travers le championnat Promosport, **Alexandre et Céline GUILHEM souhaitent également transmettre aux motards l'envie de pratiquer leur sport sur circuit et non sur la route, exposés aux dangers.**

Dans ce but, le couple, amoureux de deux roues, créent leur association sur la commune de Biot pour permettre, à terme, aux adhérents de courir sur piste, d'améliorer leur technique et de maîtriser leur véhicule, toujours dans un même esprit : **se faire plaisir en toute sécurité !**

CONTACTS :

- Alexandre GUILHEM
Tél : 06 19 74 90 99
Email : alexandre.guilhem@wanadoo.fr

- Céline GUILHEM
Tél : 06 84 01 52 85
Email: celine.guilhem@wanadoo.fr
Site Internet: <http://teamgforce.free.fr>

ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, TRANSPORTS

CARTE BLANCHE AU PAYSAGE : « LES JARDINS MÉDIÉVAUX »

Samedi 25 et dimanche 26 avril 2009

Les 25 et 26 avril 2009, la manifestation Carte Blanche au Paysage investira les rues de Biot pour sa 5^{ème} édition. Le thème retenu, « Les Jardins Médiévaux », se veut le prolongement botanique de l'année de commémoration des Templiers : plantes aromatiques, médicinales, tinctoriales seront à l'honneur. La reconstitution d'un potager médiéval sur la place aux Arcades et de nombreuses animations raviront petits et grands : expositions, conférences, visites guidées, conseils avisés sur les stands des pépiniéristes et professionnels, ateliers et jeux pour les enfants... .

PROGRAMME

TOUT AU LONG DU WEEK-END de 9 h à 17 h

• **Journées animées par Carole Bonaut**, pépiniériste à Antibes et Coach Jardinage sur Radio France Bleu Azur (interviews, jeux, mini-conférences sur les stands...).

• **Exposition-vente de végétaux** par une quinzaine de pépiniéristes et fleuristes.

• **Parcours botanique : Ouverture de la Vigne communale**, Jardin Frédéric Mistral, reconstitution d'une « Forêt méditerranéenne » sur la Place de Gaulle, reconstitution d'un « Potager médiéval » sur la Place aux Arcades.

• **Exposition du concours photo :** « Carte Blanche au... Paysage Végétal », à la Maison du Tourisme.

• **Exposition par le Muséum d'histoire Naturelle de Nice** - salle Vox Populi, Place de l'Eglise.

• **Atelier d'échange de boutures.** Place de l'Eglise, par l'association AREZZO.

• **Animation enfants : « Mon potager médiéval »**, repotage de plantes aromatiques, jeux sur le goût et l'odorat, Place aux Arcades.

• **Four communal :** ouverture tout le week-end avec réalisation de gâteaux médiévaux.

• **Décoration médiévale :** fanions et panneaux d'inspiration médiévale réalisés par les élèves de la section d'Arts Appliqués du Lycée Léonard de Vinci.



SAMEDI 25 AVRIL

10h-17h :

• **Atelier de distillation de plantes à parfum avec un alambic**, par La Ferme Del Prat, Place de la Chapelle.

11h00 :

• **Inauguration de Carte Blanche au Paysage.** Remise des prix du Concours photographique* « Carte Blanche au ... Paysage Végétal », Place de l'Eglise.

14h30 :

• **Conférence « Le Potager Médiéval »** par Mme Josy MARTY-DUFAUT, salle des Mariages.

14h30 :

• **Atelier « Gâteau médiéval »** par Christian VINCIGUERRA, four communal.

15h00 :

• **Visite guidée « Parcours botanique intra-muros ».** Découverte du Biot végétal. Rendez-vous à la Maison du Tourisme.

17h00 :

• **Initiation au semis et bouturage.** Par Michèle Dental, pépiniériste à Biot. Office de Tourisme.

Toute la journée, présentation d'une sélection d'ouvrages sur le thème des jardins en général et des jardins médiévaux en particulier, à la bibliothèque municipale Georges Sand, place de l'Eglise.

DIMANCHE 26 AVRIL

10h-12h/14h-16h :

• **Animations enfants : « Mon potager médiéval »**, repotage de plantes aromatiques, jeux sur le goût et l'odorat, Place aux Arcades.

11h00 :

• **Plantation d'un arbre de l'époque des Croisés**, Jardin Frédéric Mistral.

13h-18h :

• **Fondue au chocolat**, Place de Gaulle.

14h30 :

• **Atelier « Gâteau médiéval »** par Christian VINCIGUERRA, four communal.

15h00, rendez-vous à la Maison du Tourisme :

• **Visite guidée « Parcours botanique intra-muros ».** Découverte du Biot végétal.

16h00 :

• **Initiation au semis et bouturage** par Michèle Dental, pépiniériste à Biot, Office de Tourisme

RENSEIGNEMENTS : Office de Tourisme
04 03 65 78 00 - Navettes gratuites.

CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE « CARTE BLANCHE AU... PAYSAGE VÉGÉTAL »

Dans le cadre de « Carte Blanche au Paysage », la commune de Biot organise **du 1^{er} mars au 2 avril 2009**, un concours photographique intitulé : « **Carte blanche au ... Paysage végétal** » qui donnera lieu à une exposition dans les salles de l'Office de Tourisme **du 17 avril au 10 mai 2009.**

La participation à ce concours est gratuite. Il est ouvert à tous les photographes, amateurs ou non, à partir de 7 ans à l'exclusion totale des membres organisateurs. Les classes des écoles peuvent participer.

Le règlement complet du concours et le bulletin d'inscription sont disponibles sur le site de la mairie de Biot (www.biot.fr) et à l'Office du Tourisme (04 93 65 78 00).

NATURA 2000

Une démarche pour préserver la biodiversité à Biot

Joyau perché au milieu d'un écrien de verdure, Biot a su préserver la richesse de son patrimoine naturel. Néanmoins, la diversité biologique s'appauvrit en Europe. Ce constat affligeant a poussé les politiques européennes à mettre en place le réseau Natura 2000 en faveur de la préservation des espèces et des milieux naturels.

Le 19 décembre dernier, une première réunion a rassemblé à Biot les membres du Comité de Pilotage Natura 2000 du « Dôme de Biot », afin d'initier la démarche de sauvegarde d'un espace naturel remarquable déjà reconnu par un arrêté de protection du Biotope.

Après la désignation du Président du Comité de Pilotage et de la collectivité opératrice par les élus membres du comité, la ville de Biot, guidée par l'Etat, les représentants des collectivités locales et les associations, disposera à terme d'un outil de connaissance, de diagnostic et d'orientation mettant en évidence les enjeux de protection et de développement durable sur le site.

• Le site du « Dôme de Biot », un espace naturel remarquable

Proposé à l'Europe comme Site d'Intérêt Communautaire au titre de la Directive « Habitat » le 1^{er} mars 2007, ce site couvre 170 hectares sur la commune de Biot.

Cet espace naturel qui sillonne les terres du Domaine des Aspres abrite des habitats d'intérêts communautaires et des espèces végétales protégées. Juché sur un promontoire de terre volcanique, le massif biotois est formé de strates de cinérites, de tufs et de conglomérats andésitiques. Ces roches friables s'érodent en créant de nombreux ravins et cuvettes, favorables au développement de très belles pelouses et d'une flore amphibie rare, adaptée au milieu et à de longues périodes de sécheresse. Le sol de Biot recense ainsi 6 habitats d'intérêts communautaires dont 2 prioritaires et 27 espèces végétales dont les orchidées sauvages de la race des Serapia Neglecta. L'espèce la plus déterminante pour le classement du site est une petite fougère primitive des pelouses humides : l'Isoète de Durieu. Plus de vingt espèces sont protégées par la convention de Genève. C'est pour préserver ce patrimoine exceptionnel qu'un arrêté préfectoral de protection du Biotope a été pris le 6 juin 2002.

Toutefois, la colonisation par des végétaux exotiques invasifs comme le Gynerium (herbe de la pampa) et Opuntia (Cactus raquettes), les rejets d'eau non pluviale ou la transformation des milieux au détriment des espèces remarquables par le dépôt de matériaux

calcaires, font du « Dôme de Biot » un site vulnérable.

• Natura 2000

Pour pérenniser cet environnement de qualité, la municipalité s'est associée à la démarche Natura 2000, réseau écologique européen, qui vise à préserver les espèces et les habitats menacés et/ou remarquables sur le territoire européen, dans un cadre global de développement durable. Ce réseau s'appuie sur l'application des directives Oiseaux et Habitats, adoptées respectivement en 1979 et 1992 pour donner aux États membres de l'Union Européenne un cadre commun d'intervention en faveur de la préservation des espèces et des milieux naturels. La biodiversité est en danger : pour exemple, 43 % des oiseaux et 45 % des papillons sont menacés en Europe. L'action menée par Natura 2000 a pour objectif d'enrayer la perte continue d'habitats



Hyparrhenia hirta



Périmètre du "Dôme de Biot"

et d'espèces tout en valorisant les territoires. En tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles, le classement en site Natura 2000 constitue une zone dans laquelle la faune, la flore et l'homme peuvent cohabiter en toute harmonie. L'objectif est de promouvoir une gestion adaptée du site après avoir recensé les richesses naturelles et de s'assurer de la compatibilité des programmes et des activités actuellement pratiquées sur le site avec les objectifs de conservation.

• Le Comité de Pilotage et le DOCOB

Engagée par l'Etat avec les collectivités territoriales, organismes et associations de protection de l'environnement, propriétaires et scientifiques, afin d'élaborer les documents d'objectifs (couramment appelé DOCOB), la concertation permet la mise en place de véritables projets de territoire. Ainsi, le Comité de Pilotage définit le cadre de gestion d'un site à travers un outil de connaissance, de diagnostic et d'orientation. Etabli par l'opérateur désigné par le Comité de Pilotage et en concertation avec les acteurs locaux réunis dans les groupes de travail, il vise à dresser tout d'abord un état des lieux biologique et socio-économique. L'analyse de l'état actuel va permettre de définir et de hiérarchiser les enjeux et les objectifs de conservation pour ensuite proposer une stratégie de gestion du site.

Après s'être impliquée dans la gestion des territoires des « Préalpes de Grasse » et « Rivière et gorges du

Loup », la CASA a affirmé sa volonté d'accompagner les procédures pour le site du « Dôme de Biot ». Elue à la présidence du Comité de Pilotage Natura 2000 par les élus membre du Comité et opérateur du site du « Dôme de Biot », Madame Gioanni, Vice Présidente de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis déléguée à la mise en valeur du patrimoine et de Natura 2000, et Maire de Courmes, a pour mission d'élaborer avec les différents partenaires le document d'objectifs (DOCOB) jusqu'à son approbation. Cette démarche est menée avec le Comité de Pilotage et en concertation avec les différents acteurs locaux et plus particulièrement la commune de Biot. L'opération est conduite par l'opérateur et financée à 100% par l'Etat et l'Europe (FEADER). Les études (inventaires naturalistes confiés à des experts et études socio-économiques réalisées par l'opérateur) se dérouleront au cours de cette année et seront présentées lors d'un Comité de Pilotage intermédiaire fin 2009. Après approbation du DOCOB prévu courant 2010 par le Comité de Pilotage, le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) et le Préfet, des objectifs de gestion du site seront proposés avec un calendrier des moyens de mise en œuvre pour y parvenir lors d'une nouvelle réunion de concertation et de désignation du gestionnaire du site.

Pour l'heure, l'objectif du DOCOB consiste à localiser avec plus de précision les espaces qui présentent de véritables enjeux pour la conservation des espèces et de définir les actions à mener pour les protéger. Si certains espaces demeurent non exceptionnels sur le plan environnemental, un développement très contrôlé pourra être envisagé.

Le réseau Natura 2000 couvre aujourd'hui 6,8 millions d'hectares, soit 12,4% du territoire terrestre et comprend plus de 1700 sites. En lançant la démarche Natura 2000 sur le « Dôme de Biot », la ville



Notonèle de mante et nombril de vénus

met en place une véritable politique environnementale et inscrit sa démarche dans une cohérence européenne. La ville de Biot, au cœur de cette préoccupation, affirme également sa position d'inscrire ses projets dans une stratégie de développement durable. L'inscription au réseau Natura 2000 est une opportunité pour chacun de s'investir localement dans la protection de cet héritage commun tout en participant à un nouveau mode de développement et de mise en valeur des sites. *Protéger la richesse de notre patrimoine naturel, c'est protéger ainsi la biodiversité en pensant aux générations de demain. Biot est à l'aube d'une ville en totale harmonie avec son environnement.*



Le site des Aspres



Biot : 1^{ère} réunion du Comité de Pilotage Natura 2000



Le site des Aspres

VIE DES QUARTIERS, VIE DU VILLAGE

LES COMMERÇANTS DE BIOT 3000 ADHÈRENT À LA CAPL

Au pied du Village, les Commerçants Artisans et Professions libérales de Biot 3000 vous accueillent tout au long de l'année dans un cadre totalement rénové.

Par leur adhésion à la CAPL de Biot, Biot Primeur, Biot Optic, Carré Court, La Cave des Verriers, Création YoYo, Didier Landré, L'Espace Bien-Etre Bien, Instant Zen, Le Lotus, Pizza Tim, Pressing Bio-Net, Prothèse Dentaire Peponnet, Scoots & Bikes, La Verrerie Pierini, Virgile traiteur, AZ Auto 3000 Station Service St Grégoire, La Verrerie Farinelli, vous feront partager les animations prévues à Biot en 2009 comme la Fête des Templiers, la Fête du Pain, des Vendanges, des Châtaignes..., et vous feront chaleureusement apprécier leurs talents et leurs savoir-faire

LES COMMERÇANTS DE BIOT 3000



BIOT OPTIC

Depuis 8 ans à votre service à BIOT 3000, vous trouverez qualité et conseils ainsi qu'un éventail de collections pour tous les styles et à tous les prix. Tél. : 04.93.65.60.26



CARRÉ COURT

Dans le fond de la cour de la zone commerciale qui jouxte la Verrerie de Biot. Le salon de coiffure Carré Court vous accueille du Mardi au

Samedi de 9 heures à 18 heures sans interruption. Maître artisan. Relooking "extensions, coiffure de soirée, mariage et bien sûr, coloration, mèches, coupes ..." "espace cadeaux" Tél. : 04.93.74.91.65



LA CAVE DES VERRIERS

Un Sommelier à votre service : vins de Pays à la tireuse, sélection de crus régionaux, crus de grands vignobles,

Champagnes-Cadeaux, Expédition France et Etranger
Tel 04.93.65.06.44
(L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération).

Michelle GUYOT, Présidente de la CAPL :

« L'Association des Commerçants, des Artisans et Professions libérales de Biot, la CAPL est très heureuse de la motivation manifestée par les commerçants du centre commercial de Biot 3000, qui souhaitant intégrer l'association CAPL. Il s'agit de mettre en commun toutes les expériences et toutes les idées permettant de dynamiser les commerces. Les commerçants de Biot 3000 sont conviés à l'Assemblée Générale qui doit être bientôt organisée.

Nicole PRADELLI : Adjointe au Maire, déléguée aux commerçants et Artisans et à la solidarité :

« Je me réjouis du rapprochement des commerçants de BIOT 3000 au sein de la CAPL.

Je suis convaincue que cette union va donner à cette grande famille la force d'agir pour que le commerce soit au service des Biotois et que ceux-ci trouvent chez leurs commerçants l'accueil, le conseil et le service qu'ils attendent. Nous avons besoin de nos commerçants, qui contribuent de façon dynamique à la vie et l'économie de notre village et de nos quartiers.

Nous ferons tout notre possible pour les aider dans ce formidable élan, afin d'encourager cette nouvelle dynamique».



CRÉATION YOYO-RAT JOËL

Artiste Sculpteur sur métal, réalise devant

vous dans son Atelier-Boutique de BIOT 3000 ouvert au public tous les jours (sauf le week-end, des sculptures en cuivre et acier représentant métiers, sports, musique, et objets utilitaires comme porte-stylo - porte téléphone...
Port : 06.75.05.33.33 / Adresse électronique : creation.yoyo@wanadoo.fr



DIDIER LANDRE

Vous propose ses services de Tapisserie d'ameublement traditionnel et vous guide dans vos choix de tissus les plus divers, de l'ancien aux démarches plus

contemporaines et designs. Son expérience vous permettra de vous accompagner dans la réalisation de vos décors.

Tél. : 04.93.65.51.55



L'ESPACE BIEN-ETRE BIEN

A l'Espace Bien-Etre Bien : votre beauté et votre Bien-Etre est notre métier ; Catherine et son équipe vous feront

découvrir le centre : ses soins esthétiques, l'amincissement, ses soins spa, le hammam... Le rendez-vous beauté et relaxation,... tout simplement pour Etre Bien.

Tel : 04.93.65.71.84 - www.lespace-bienetrebien.com



INSTANT ZEN

Shiatsu, massage de bien-être, réflexologie plantaire et kinésiologie au cabinet, Amandine, thérapeute certifiée, vous accueille à coté de l'orthophoniste à l'arrière de Biot 3000.

Tel: 06.77.17.79.58 - www.instantzen.fr

LE LOTUS



Animés par une véritable passion, nous vous proposons

de véritables créations respectueuses de vos demandes et de vos budgets. Nous vous offrons une palette de prestations pour satisfaire toutes vos exigences. Découvrez un écrin végétal offrant une infinie variété de fleurs, de la plus simple à la plus rare. Tous les styles : Romantiques - Contemporain - Zen - Classique - Rococo - Tél : 04.93.65.17.10 - www.lelotus-fleurs.com

PIZZA TIM

Pizza Tim , « La Passion du Client », nous mettons tout en œuvre pour vous surprendre agréablement avec l'originalité de nos recettes, nos pizzas italiennes, artisanales à emporter ou livrer composées de produits de qualité : fraîcheur, qualité des ingrédients, rapidité et sécurité des livraisons sont assurées.
Port. : 06.98.46.37.99

PRESSING BIO-NET

Votre Pressing Bio-Net : blanchisserie, ameublement, à votre service, promotions régulières, livraison à domicile.
Tel : 04.93.65.60.02

OLIVIER PEPPONNET

Laboratoire de Prothèses dentaires.

SCOOT & BIKE



Vente et entretien de scooters et vélos électriques.



LA VERRERIE PIERINI

Dans le Cadre exceptionnel d'un vieux moulin à huile du XVe Siècle, Robert et Antoine Pierini, artistes verriers, sont sans cesse à la recherche de nouvelles créations.

Tél. : 04.93.65.01.14
www.antoinepierini.com



VIRGILE TRAITEUR

« VIRGILE Traiteur », organisateur de réceptions, lunch, cocktail, baptême, mariage, divers évènements pour particuliers et entreprises.

Prestations sur devis personnalisés. La boutique : entrées, plats cuisinés, pâtisseries et notre gamme pétales et saveurs à découvrir du mardi au samedi. Tél. : 04.92.91.07.77 - www.virgiletraiteur.com



AZ AUTO 3000

Situé à la Station Saint Grégoire, AZ Auto 3000 vous propose

l'entretien de vos véhicules ainsi que leurs réparations, installations de multimédias embarqués, alarmes et radios.
Tél. : 04.93.65.62.11



VERRERIE FARINELLI

Tradition de la verrerie artisanale : Raphaël Farinelli, le "maestro" de la Verrerie, fait chanter le verre à 1200° ! Entrez donc dans ce monde éclatant

de décorations. Pièces uniques et art de la table, telles sont les créations de cet artiste d'origine italienne.
Tél. 04.93.65.19.29. www.farinelli.fr

LE PRIMEUR DE BIOT 3000, DEUX NOUVEAUX VISAGES

Depuis le 17 décembre dernier, Biot Primeur offre aux biotois un large éventail de fruits et légumes. Les époux Berginc, nouveaux propriétaires vous accueillent tous les jours à Biot 3000 et vous proposent des étals colorés garantissant la qualité et la fraîcheur.

Un rayon Bio avec des produits certifiés satisfera les amateurs et les plus avertis. Des produits régionaux

et une épicerie fine complètera et affinera la liste des ingrédients pour un repas savoureux.

Biot Primeur met en place également différents services comme la livraison à domicile et la confection personnalisée de paniers gourmands. Une idée de cadeau originale aux couleurs de la Provence.

Avec une expérience de plus de vingt ans dans la vente de fruits et

légumes, Biot primeur offre un service de qualité et des produits variés à toutes saisons.

BIOT PRIMEUR

Ouverture du lundi au samedi de 07h30 à 12h30 & de 15h30 à 19h30
Le dimanche de 07h30 à 12h30
Possibilité de livraisons
06 03 68 24 51



ACCUEIL DES NOUVEAUX RÉSIDENTS : SAMEDI 21 MARS

Petite visite à la découverte de Biot !



Vous venez d'emménager sur notre belle commune et vous n'en connaissez pas encore toutes les facettes... Le service des Liens Inter Quartiers vous invite à participer à une matinée conviviale. Le samedi 21 mars 2009, vous découvrirez votre ville à travers son patrimoine passé, présent et futur,

La matinée débutera par un petit-déjeuner d'accueil à l'Office de Tourisme avec la présence d'élus

de la commune, suivi d'une visite du village. Puis départ en bus avec au programme une visite découverte des différents services et facettes de la ville à travers ses divers quartiers, la technopole de Sophia Antipolis ainsi que son artisanat d'art. Cette amicale rencontre sera clôturée par Monsieur Jean-Pierre Dermit, Maire de Biot, qui répondra avec plaisir à toutes vos questions.

LA CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES EST OUVERTE !



Au cœur du village, au milieu des buissons et des fleurs du Jardin Frédéric Mistral, dissimulés un peu partout, des œufs de Pâques régaleront les plus gourmands. Cette journée sera l'occasion de partager en famille, entre voisins ou amis, un moment festif autour d'une ancienne tradition qui remonte au 18^{ème} siècle, dans un cadre agréable et printanier.

AU PROGRAMME :

- 11h30 : Apéritif de bienvenue offert par la municipalité suivi du lancement de la tombola (lots gourmands à gagner)
- 12h : Repas convivial en plein air, un bon moyen de faire découvrir vos spécialités culinaires
- 13h : Pour les enfants atelier de maquillage « lapin »
- 14h : Ateliers créatifs

Pour cette première édition de la chasse aux œufs de Pâques, la ville de Biot invite la population à une journée conviviale et gourmande, qui comblera petits et grands, le samedi 11 avril.

AU PROGRAMME :

- 9h-9h30 : Petit-déjeuner d'accueil à l'Office de Tourisme
- 9h30-10h : Visite guidée du Village
- 10h00 : Départ en bus, pour la découverte de votre ville à travers ses différents quartiers (sur inscription)
- 11h00 : Visite de l'atelier de fabrication de verreries « Farinelli »
- 11h30 : Rencontre avec Jean-Pierre Dermit, Maire de Biot
- 12h30 : Petite collation amicale, salle des associations

N'oubliez pas de confirmer votre présence auprès de :

Service population, citoyenneté, vie associative et liens inter-quartiers
Tél. : 04 92 91 55 82
etat-civil@biot.fr
lydia.bigazzi@biot.fr

Lydia Bigazzi

Conseillère municipale Déléguée au lien inter quartiers et à l'accueil

ZOOM SUR LES QUARTIERS : DES NOCES DE PALISSANDRE AU VILLAGE !



Dans le cadre de ses actions pour favoriser les liens inter quartiers, la Ville de Biot souhaite faire découvrir aux biotois des personnages qui marquent par leurs actions, leur mode de vie ou leur activité, la vie des quartiers.

En ce mois de mars, la municipalité met à l'honneur Monsieur et Madame PARIS qui ont fêté, le 10 janvier dernier, leurs 71 ans de mariage. Parents de six enfants, quinze fois grands-parents et quatorze fois arrière

grands-parents, les PARIS ont fondé leur famille sur des bases solides. Ils conseillent d'ailleurs aujourd'hui aux jeunes couples de vivre dans la simplicité des valeurs de la vie comme ils l'ont fait durant 71 ans, afin que l'amour dure toujours.

Vivant depuis quarante ans au cœur du village, Monsieur et Madame PARIS, à 94 et 97 ans, donnent à la jeune génération, un bel exemple de relation qui perdure.

GRAND CARNAVAL - SAMEDI 21 MARS AVEC LES APE

En avant la musique !!!



« Eclatante trompette, harpe en-voûtante, vibrante cymbale, suave harmonica, trépidantes maracas...Le carnaval honore cette année tous les instruments de musique. Ceux de la fanfare qui rythmera le cortège, ceux du char confectionnés par l'école primaire St Roch mais aussi les vôtres, du plus sérieux au plus farfelu, pourvu qu'ils résonnent, vibrent, grondent ou tintinnabulent .

Alors venez nombreux en ce premier jour de printemps, flanqués de vos instruments à corde, à vent ou de fortune, transformé en homme-orchestre, coiffé d'un chapeau à clochettes ou si le cœur vous en dit, déguisé en contrebasse. Et en avant la musique !!!

- 14h00 : rassemblement en fanfare devant l'arrêt de bus face à l'école St Roch
- 14h30 : départ du cortège vers la place des Arcades
- 15h45 : on brûlera la paille sur la place Charles de Gaulle
- 16h15 : goûter offert aux enfants



Le carnaval est organisé par les associations de parents d'élèves des écoles du village et du Moulin Neuf. Pour toute précision, téléphoner au 06.86.78.74.01

”

VIDE GRENIERS :

17 MAI 2009 - PARKING DE LA FONTANETTE

« Les inscriptions auront lieu les 4 mai (uniquement pour les Biotois) et 5 mai 2009 de 18 heures à 20 heures à la salle Vernante (salle des Associations) à côté de la Mairie de Biot.

SE MUNIR DE :

- Photocopie d'une pièce d'identité
- Photocopie d'un justificatif de domicile
- Un moyen de règlement

Renseignements : Agnès MAURIN 06 16 83 64 57

”



BIOT - SOPHIA ANTIPOLIS

FONDATION GSF – JEAN-LOUIS NOISIEZ : OUVERTURE D'UN ACCUEIL DE JOUR POUR LES MALADES ATTEINTS DE LA MALADIE D'ALZHEIMER.

C'est dans un bâtiment remarquable au cœur d'un environnement privilégié situé sur notre commune que la Fondation GSF Jean-Louis Noisiez vient d'ouvrir un accueil de jour dédié aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Installée depuis 1978 à Sophia Antipolis la société GSF investit depuis plus de quarante ans dans le mécénat médical. En contact étroit avec le Docteur Jean-Marie Salvadori Directeur Général des Cliniques du groupe Arnault TZANCK, Jean-Louis Noisiez, le Président du Groupe Service France (G.S.F.) , a décidé de créer sa propre Fondation pour venir en aide aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et à leur famille.

En France, près d'un million de personnes sont atteintes par la maladie d'Alzheimer. Dans les Alpes-Maritimes on estime à environ 15 000, le nombre de personnes affectées par cette maladie ou une pathologie du même type. Ce chiffre devrait encore augmenter avec le vieillissement de la population.

Pour faire face à la détresse des patients et de leurs proches, un nouveau plan quinquennal de lutte contre ce fléau a été lancé. C'est d'ailleurs à Biot durant le mois de janvier, que le Président de la République Nicolas Sarkozy a présenté les dix principales mesures du plan Alzheimer 2008-2012. L'ouverture sur notre commune, de

ce nouvel accueil de jour par la Fondation GSF s'inscrit donc dans la dynamique nationale et permet d'offrir 25 places supplémentaires pour des personnes atteintes de l'Alzheimer.

• **L'accueil de jour : une solution cruciale pour le maintien à domicile**
Animé par une équipe médicale pluridisciplinaire composée d'un médecin coordonnateur, d'une neuropsychologue (co-directrice), d'une infirmière (co-directrice), d'une psychomotricienne, d'un kinésithérapeute et de cinq aides médico-psychologiques, ce centre accueille les patients à la journée ou à la demi-journée à raison de une à trois fois par semaine.

Cette structure souhaite répondre à un double objectif : permettre aux personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés de continuer à vivre le plus longtemps possible à domicile grâce à des activités de stimulation et soutenir leur famille en leur donnant la possibilité de temps de répit.

Les familles peuvent trouver dans ce centre une alternative, un trait d'union qui leur permet de « souffler un peu », en étant assurées que leur parent est momentanément accueilli dans un lieu spécialement habilité à le recevoir.

• **Des accompagnements spécifiques**
Pour chaque personne accueillie, le

centre met en place un projet de vie individuel qui vise à retarder au maximum la perte des acquis encore existants. Il s'agit de maintenir les activités de la vie quotidienne, de partager du plaisir autour de différentes activités et de minimiser le repli sur soi et l'isolement social.

Organisé autour d'une salle de vie centrale ouverte sur un espace « cuisine », il dispose également de salles d'activités, d'une salle de repos et de détente, d'une salle de stimulation multi-sensorielle.

Différentes animations (atelier peinture, écoute musicale, atelier mémoire et réminiscence, lecture-revue de presse, gymnastique douce...) et des activités orientées sur les gestes de la vie quotidienne (atelier cuisine, sorties...) sont proposées et encadrées par les aides médico-psychologiques, afin d'offrir aux patients des séances de stimulation.

Dans cet objectif, le centre dispose notamment d'un outil particulièrement performant : une salle de stimulation multi-sensorielle dite « Snoezelen ». Sous la conduite de la psychomotricienne chaque patient bénéficie de séances de stimulation multi-sensorielle et d'une relaxation neuromusculaire qui vise à apporter calme, détente et sérénité.

La fondation dispose également d'une cuisine thérapeutique où chaque jour, un patient encadré par un cuisinier

est invité à préparer le repas, ce qui lui permet, de renouer avec des gestes de la vie quotidienne.

Un parcours de promenade au cœur du magnifique parc de 8000 m2 de la Fondation, constitue une autre innovation de qualité dans la prise en charge des personnes accueillies. Aménagé en version été ou hiver, ce parcours permet d'entraîner les personnes à une maîtrise de la marche, de l'équilibre et du discernement des obstacles avec des niveaux de difficultés variables.

Enfin, la Fondation entretient des contacts réguliers avec les autres accueils de jour de la région, notamment avec celui de l'association Alzheimer Côte d'Azur (A.C.A.) présidée par Mme Simone RIFF. Ces rencontres sont l'occasion de créer du lien entre les Accueillis autour d'activités communes. Elles permettent également aux différents professionnels d'échanger sur leur pratique auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

• **Favoriser l'accès de l'accueil de jour pour les familles aux revenus modestes**

La Fondation affiche aussi et c'est important de le souligner, une mission sociale. En effet, beaucoup de familles ne peuvent pas se payer un accueil de jour pour leur proche atteint par la maladie car le montant du forfait hébergement dans la structure reste en totalité à la charge des familles. C'est pourquoi, afin d'apporter une réponse à cette problématique le centre a passé une convention avec le CCAS de notre commune et les CCAS des communes les plus proches qui, seuls habilités à apprécier le revenu des patients, leur proposeront une prise

en charge par la Fondation de tout ou partie de ce forfait hébergement qui variera de 5 à 30 € en fonction des revenus.

• **Favoriser la recherche sur la maladie d'Alzheimer**

La Fondation s'est rapprochée du Professeur Philippe ROBERT, Directeur du Centre Mémoire de Ressources et de recherche du C.H.U. de Nice pour démarrer dans un premier temps des recherches sur les traitements non pharmacologiques de la maladie d'Alzheimer.

La Fondation proposera aussi des bourses d'études aux jeunes chercheurs de l'Université de Nice Sophia-Antipolis.

Le CCAS est partenaire de la Fondation GSF Jean-Noisiez pour l'élaboration du dossier de demande d'entrée à l'accueil de jour.

Le service enquête sociale du CCAS instruit, sur rendez-vous, le dossier individuel mis en place par la Fondation, qui est composé de deux parties : un dossier médical confidentiel et un dossier administratif d'admission.

Le C.C.A.S. délivre un imprimé vierge du dossier médical à faire compléter par le Médecin traitant et/ou le Spécialiste, puis à restituer sous pli confidentiel. Ce document est alors joint au dossier administratif type complété par le CCAS lors d'une rencontre avec le patient et son entourage.

L'accueil de jour demande un forfait « hôtelier » allant de 5, 10, 15 ou 30€ suivant le barèmes de ressources du foyer. Le C.C.A.S. adresse les éléments financiers et médicaux à la Fondation.

En fonction de ce dossier transmis par le C.C.A.S. et étudié dans un délai maximum de 15 jours par la Fondation, le patient et sa famille sont convoqués à la Fondation pour une évaluation médico-psychologique réalisée par les Personnels spécialisés de l'accueil de jour.

Sur la base de cette évaluation, un projet de soins individuel sera proposé au patient.

D'autre part, concernant le tarif « dépendance », l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) versée par le conseil général, intervient dans la prise en charge d'une partie des frais d'accueil de jour des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées et vivant à domicile, en allouant un montant forfaitaire incluant le transport de 40 € par jour pour les GIR 1 et 2 ; 30 € par jour pour les GIR 3 et 4 (dans la limite du plafond de l'APA accordée à la personne ; à déduire : un éventuel ticket modérateur).

Afin de bénéficier de cette prise en charge, la fréquentation de l'accueil de jour doit être prévue dans le plan d'aide établi par l'équipe médicale.

Les proches de la personne concernée peuvent adresser un courrier de demande de révision du plan d'aide si celui-ci ne prévoit pas d'accueil.

**Conseil Général des Alpes Maritimes
Direction de la Santé et des solidarités**

**Section A.P.A. à domicile
BP n° 3007 - 06201 NICE cedex 3**

Une nouvelle visite de l'équipe médicale du Conseil Général est programmée.



Un site remarquable



Salle de vie



Salle multi sensorielle Snoezelen



Atelier

LE TAEKWONDO BIOTOIS, UNE SAISON 2008-2009 MÉDAILLÉE



« Cette année encore, la saison 2008-2009 a commencé de la meilleure façon qu'il soit. Les licenciés ont répondu présents et le taux de réinscription est encore, de plus de quatre-vingt-cinq pour cent. Un signe qui ne trompe pas, le taekwondo Biot, c'est avant tout un club d'amis, regroupé autour de son professeur et fondateur, Pierre Caléca. Une centaine d'adhérents pratiquent donc plusieurs fois par semaine le Taekwondo dans la convivialité, mais également dans le plus grand sérieux.

• **L'open de Toulouse** a inauguré la saison des compétitions, et pour le Taekwondo Biot, cette première sortie s'achève sur un résultat très satisfaisant avec une médaille en Or, une en Argent et une en Bronze. En effet, chez les séniors, Andréa Liebert remporte magistralement sa catégorie en dominant ses adversaires de la tête et des épaules. Charlène Huard et Anais Ribeiro se hissent sur le podium après de très beaux combats.

• **Au Tournoi international de Paris**, il faut noter l'excellent parcours d'Anais Ribeiro battue au point en or en quart de finale par la gagnante de la catégorie championne de Belgique Juniors. Coté garçon, Lorenzo Abadie s'incline en huitièmes de finale contre

le futur finaliste de la catégorie Juniors. Une très belle prestation pour nos deux combattants biotois.

Début Octobre, le Taekwondo Biot a organisé dans ses locaux, **un stage de préparation au passage de Dans** regroupant une cinquantaine de participants venus de tous les départements de la région PACA et encadrés par deux maîtres sixième Dan de Taekwondo, Roger Caovan et Claude Jurca amis intimes de Pierre Caléca qui les assistait. Le stage était supervisé par le Directeur Technique Régional Patrick Stanzack.

• **Coté sélection nationale**, le Taekwondo Biot s'est illustré lors du championnat régional catégorie Séniors qualificatif au championnat de France. Pierre Cassino, Clément Debras et Charlène Huard se sont brillamment qualifiés en remportant leur catégorie. Andréa Liebert, vainqueur de l'Open de Toulouse, était quand à lui, déjà qualifié.

Coté jeunes, **le trophée PACA** a permis au Taekwondo Biot de terminer première école pour la quatrième fois consécutive. Chez les benjamins, sur six combattants, cinq reviennent de Nice avec une médaille autour du cou ... deux en Or (Keven Pedemonte

et Logan Lahousse), deux en Argent (Alexandre Gianelli et Camille Maria) et une en Bronze (Julia Irene). Chez les minimes et pour leur première compétition avec touches à la tête, Evan Doucet, décroche une très belle médaille d'or. Quant à Youssef Es Saafi, il monte sur le podium en finissant troisième.

Ce déplacement se solde donc par 6 médailles d'or, 2 d'argent, 2 de bronze, sur 12 combattants engagés. En faisant le choix de la qualité, Taekwondo Biot passe devant des équipes de 30 pour la deuxième et 40 combattants pour la troisième.

Mais le Taekwondo Biot, cela n'est pas seulement du Taekwondo. En effet, une vingtaine de taekwondoïstes ont participé au Téléthon organisé par la mairie de Biot. Sur un parcours de 10 kilomètres, par groupe de 3 ou 4, les jeunes et les moins jeunes ont relevé le défi de parcourir la nuit, à vélo ou à pied cette distance, pour la bonne cause.

Le Taekwondo Biot compte depuis mi-décembre deux nouvelles ceintures noires première Dan. En effet, Mélanie Caléca et Manon Doucet ont brillamment réussi leur examen de passage. A 14 ans, elles sont devenues les deux plus jeunes taekwondoïstes « première Dan » du club Biotois et rejoignent ainsi les 15 autres hauts gradés.

Et pour finir l'année 2008 en beauté, le passage de grades a eu lieu au Dojo, supervisé par Pierre Caléca et ses assistants. Une quarantaine de petits et une vingtaine de grands se sont présentés pour cet examen hivernal. Une très belle réussite car tous les candidats ont été reçus. Gageons que la suite de la saison sera aussi riche en émotions et en excellents résultats pour le Taekwondo Biot Dojang.

TAEKWONDO BIOT DOJANG
HYPERLINK «<http://www.taekwondobiot.com>» www.taekwondobiot.com
Tél. 04 93 65 60 15



VIS-TA-MINE



« Vis-Ta-Mine remercie ses vis-ta-minés pour avoir été nombreux à encourager chaleureusement ses « trois personnes téméraires » qui, un jour de novembre 2007, ont décidé de participer au Marathon Nice/Cannes 2008.

Mais Vis-Ta-Mine, c'est aussi chaque année, une participation active au Téléthon à Biot. Cette année 2008, cinquante personnes se sont engagées à cette manifestation dont Biot était la « Ville Pilote ».

Pour notre cinquième année d'existence, lors des inscriptions de septembre 2008, tous nos cours de gymnastique ont été rapidement complets. Nous en remercions vivement nos fidèles et nouveaux adhérents.

Pour notre sortie de fin d'année, reprenez bien cette date : dimanche 14 juin 2009.

Une fête sera organisée par la FSGT (notre fédération de gymnastique), où de nombreuses activités vous seront proposées dans une ambiance familiale.

De plus amples renseignements vous seront fournis ultérieurement.

Pour nous joindre :

Robert et Solange Clément
Tél. 04 93 74 02 05 - 06 14 06 65 64
vis-ta-mine@hotmail.fr
<http://vis-ta-mine.skyblog.com>
www.vis-ta-mine.org

YOGA
CORPS, ESPRIT, RESPIRATION

« Avec le chant du corps Dans le Dojo Biotois le mercredi de 12h30 à 13h30

Nous proposons une pratique simple mais transformatrice :

- Hatha Yoga (pratique des âsanas : posture)
- Pranayama (développement vital et respiratoire)
- Kundalini (réveil de la conscience corporelle)

· Relaxation associée à la respiration pour retrouver le calme et la paix de la nature profonde de chacun.

Nous pratiquons parfois à l'extérieur comme pour la pratique du bâton (initiation GI GONG) et nous organisons également des stages « de Yoga du son » et d'approfondissement sur deux jours : pour 2009, notre stage aura lieu aux Iles de Lérins le week end du 17 mai : c'est un moment

intense de pratiques, d'échanges, de partages et de joies aussi pour nos adhérents.

L'association LE CHANT DU CORPS donne aussi des cours de Yoga au Rouret et à Châteauneuf de Grasse.

Email : <http://lechantducors.free.fr>
Contact : Anne au 09 54 43 48 22





Mr le Maire et Christine Marty

BOULE AMICALE BIOTOISE

Une assemblée générale très suivie

“ C'est devant plus de 80 sociétaires qu'Henri Calleri, Président, a accueilli Monsieur Dermit Maire de Biot, Guy Anastile, Adjoint, Charles Roig, délégué aux Sports et Martine Véniat, Conseillère Municipale.

Le Maire de Biot, membre de la BAB, a rappelé son attachement à ce Club et a évoqué la mémoire de notre ami Titi Papalia.

Il a aussi félicité le Président Henri Calleri et les membres du Bureau pour le travail effectué et l'attachement marqué à

l'animation du village, ainsi que tous les sportifs qui ont défendu, les couleurs du Club. Avant de présenter ses vœux à tous les présents et à leur famille, il a approuvé la

proposition d'organisation d'un concours de Boules Carrées à la Saint-Julien.

LE BUREAU POUR 2009

Président : H. Calleri
Adjointe : M. Providence Giuli

Trésorier : E. Solnon

Adjoint : A. Acconito

Secrétaire : C. Hurbain
Adjointe : L. Cadet

Membres : K. Attmani, R. Cirri, M. Gilio, F. Giuli, J. Marro, J. Véniat, D. Pradelli.

LES « GROSSES COMPÉTITIONS » DE 2009

Lundi 1^{er} juin : Grand Prix des Verriers

Samedi 5 septembre : Championnat départemental dames en doublettes

Saint-Julien : Concours de « Boules Carrées » dans les rues du village.

Pour la BAB
C. Hurbain



DEVELOPPEMENT DURABLE :

LE VELO SPRINT BIOTOIS OUVRE UN BLOG : <http://velo-citoyen.blogspot.com>



Rappel du principe, le décompte des « kilomètres utiles » à vélo. Ainsi, en utilisant leurs vélos quotidiennement plutôt que leurs voitures, les cyclistes du V.S.B. peuvent être fiers d'avoir déjà épargné depuis avril 2008 l'émission de plus d'une tonne de CO2* (gaz à effet de serre) !

Le V.S.B. lance un défi aux autres clubs cyclistes. Qui peut faire mieux que nous, entrer dans une saine et plaisante émulation pour un enjeu de qualité de vie et de survie planétaire ?

Réponse attendue sur notre blog. Alors tapez vite <http://velo-citoyen.blogspot.com> : outre les derniers résultats des vélos citoyens, vous y trouverez plein

de liens et de renseignements pratiques sur les transports, le développement durable, le sport cycliste et des conseils de lectures. Et n'hésitez pas à nous laisser des commentaires directement sur le blog : c'est gratuit et anonyme, cela n'engage à rien, cela nous encouragera et nous ferons tout notre possible pour vous répondre.

Lionel PARLE
Contact V.S.B. : 04 92 94 09 90

* Sur la base de l'émission moyenne des véhicules en France à 150g de CO2/km



DEUX JEUNES BIOTOISES PRÉPARENT LA SÉLECTION DES JEUX OLYMPIQUES 2012 !



Laura Pavan

“ Espoirs de l'équipe de France de Tir en 2008, Laura Pavan à la carabine et Mandy Mege au pistolet, ont été sollicitées pour défendre leurs sélections pour les Jeux Olympiques 2012.

Déjà distinguées à de nombreuses reprises en Championnat de France de Tir, les jeunes biotoises, de 17 et 20 ans ont su convaincre, par leur travail au Tir Club d'Antibes, le Président de la ligue.

Enthousiastes mais lucides, Laura et Mandy sont conscientes des efforts qu'il faudra fournir aux côtés de Monsieur Berthod leur entraîneur, pour décrocher leurs places aux JO !

En attendant, pas le temps de se reposer, les deux jeunes filles s'entraînent pour le Championnat de France à Chambéry qui a lieu en ce mois de mars.



Mandy Mege

DES NOUVELLES DU BAC RANDO

Le 11^{ème} critérium de Biot se déroulera le dimanche 15 Mars. Nous proposons trois circuits différents autour de la Brague. Nous comptons sur vous pour venir grossir les rangs des randonneurs et venir passer une bonne journée.

Pour renseignements :
04 92 94 08 72 - <http://biot.rando.free.fr>



Une équipe est en cours de constitution pour participer au "raid de Mougins" qui aura lieu fin mai 2009. Ce raid est très ludique et accessible à tout niveau sportif (les informations sont disponibles sur www.raidmougins.com) **Biot recherche sa féminine pour constituer son équipe.**

Pour toute information,
Jean-Yves Sautereau - Service des sports
Tél. : 04 92 91 52 11

NOUVEAU À BIOT

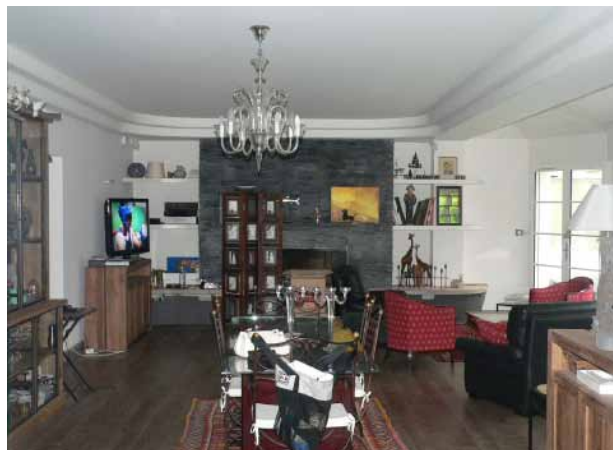
DECORELOOKING, VOTRE CONSEILLER EN DÉCORATION D'INTÉRIEUR



Une envie de changement, un projet d'aménagement... Vous souhaitez faire de votre espace de vie, un lieu en harmonie avec vos goûts et vos plaisirs. Decorelooking, concept novateur, s'installe à Biot et propose aux particuliers sur le Net des conseils en décoration d'intérieur.

Après plus de dix ans dans l'univers de la décoration en région parisienne, au service des scénographes et de la mise en scène, Pierre Palvadeau complète ses connaissances par une formation de Décorateur d'Intérieur. Il cède alors son entreprise de fabrication et de commercialisation d'objets de déco pour la maison et s'installe à Biot. Depuis juillet dernier, il crée et développe sa société sur Internet et vous aide à concevoir, selon votre budget, un cadre de vie adapté à vos besoins, à votre personnalité et à votre mode de vie.

Les prestations « Conseil Détail » et « Conseil Plus » sont deux formules qui vous aideront dans la recherche d'objets, d'idées en matière de couleurs, d'éclairage...ou dans la résolution d'une problématique d'agencement. En téléchargeant le dossier de demande exprimant vos attentes via un questionnaire et l'envoi



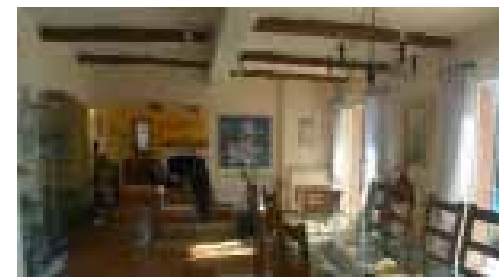
de photographies, Decorelooking vous conseille et vous accompagne sur rendez-vous téléphonique. A l'issue de cet entretien, un carnet de relooking vous sera remis avec des recommandations en terme d'aménagement. Des suggestions d'ambiances, une liste de shopping comportant la référence des produits, les adresses des enseignes, ainsi qu'une approche financière complètera la prestation. Un dossier avant/après illustré au crayon permettra à chacun de se projeter vers le nouvel univers désiré.

Decorelooking assure également la réalisation et le suivi de chantier dans le cadre de travaux de réaménagement ou de rénovation. Ce dernier est assuré par une équipe d'artisans qualifiés biotois en fonction de la localisation du chantier et des contraintes du projet.

La tarification est fixée sur une base forfaitaire ou sur devis ajusté en fonction de la nature de la demande. Le projet de décoration ou de réorganisation de votre espace peut être optimisé à moindre coût limitant ainsi votre budget.

Votre « sweet home » est le lieu de toutes les envies. Relooker et donner un coup d'éclat à votre environnement personnel est désormais à la portée de tous avec Decorelooking.

Pierre Palvadeau
DECORELOOKING
Port. 06 03 00 04 54
Le site www.decorelooking.fr



SOIRÉES KARAOKÉ AU CAFÉ DE LA POSTE !

Le Café de la Poste propose d'animer vos week-ends en organisant, tous les samedis, des soirées karaoké. Après un dîner sur place ou autour d'un verre, vous pourrez danser et chanter sur vos tubes favoris dans

une ambiance assurée par Michael Meyer, animateur DJ.

Le Café de la Poste vous attend, tous les samedis pour une soirée toute en musique !

CAFÉ DE LA POSTE
24, rue Saint Sébastien
06410 Biot
Tel : 04 93 65 19 32

UNE OFFRE DE SERVICE EN COACHING

Ingénieur en phase de reconversion comme coach, Guillaume Pertinant offre, dans le cadre de sa certification, ses prestations pour des entretiens individuels coaching.

Le coaching vise le développement des aptitudes grâce à une intervention pédagogique non directive. Il s'intéresse

aux possibilités futures et non aux erreurs passées.

GUILLAUME PERTINANT
Tél. : 04 93 65 26 08
pertinant@havasuf.fr



CARNET

NAISSANCES

BORCHI Fabian
8 novembre 2008
AMATO Noa, Alessandro, Esteban
27 novembre 2008
COMBETTES Mandy
27 novembre 2008
CHAMPENOY Aloïs
30 novembre 2008
GRENE Louis
4 décembre 2008

PERI - LUNAL Nylan, Tao, Kesiah
19 décembre 2008
MOLENAAR Thomas, Peter
26 décembre 2008
FANCOIS Timo, Alain, Bruno
30 décembre 2008
ACCART Anne-Luce
3 janvier 2009
SGUERA Lucie
16 janvier 2009

DÉCÈS

Jacques TOURNEUR
décédé le 3/01/2009
Jeanne CARLES veuve BORCHI
décédé le 13/01/2009



- **Permanences d'accueil à la Maison Paroissiale (Presbytère) de Biot (baptêmes, mariages), place de l'église, chaque mercredi de 15h à 19h. Tél : 04 93 65 00 85.**
- **Messes à Biot : le samedi à 18h. En semaine: chaque mercredi à 12h15.**
- **Catéchisme : le mercredi de 11h à 12h15 à la Maison Paroissiale.**

- **Une bibliothèque : prêt gratuit de livres religieux, le mercredi et le samedi avant et après la messe.**
- **Carême : début le mercredi 25 février, messe des Cendres à 12h15**
- **Site de la Paroisse Notre Dame de la Sagesse : paroisse.sophia.antipolis@wanadoo.fr www.ndsagesse.com Tél : 04 93 65 77 01**

PETITES ANNONCES

ACHATS/VENTES

- **Vends clapier lapin neuf acheté 95 euros à Botanic vendu 65 euros. Port. : 06 17 68 92 62**
- **Vends lit 90X190 avec sommier à lattes 50E, antennes rateau, parabolique et caravane 10E pièce, couettes pour lits 90X190 10E pièce, panier à linge osier 10E, pantalon et blousons de ski 16 ans quasi-neufs 15E pièce, tout en très bon état. Port. 06 31 37 54 27**
- **Vends bibliothèque Louis XIII, en chêne massif, « Simon Bigard », quatre portes, 3200 euros. Port. 04 93 65 56 79**
- **Vends quatre pneus 185-60X14-82T, état neuf, 25 euros pièce et deux pneus neige cloutés 165-80X13 avec jante Peugeot Citroën, 60 euros état neuf. Tél. : 04 93 65 16 84**

- **Matelas neuf dans l'emballage 1,60 x 2,00 Simmons Lotus Quiétude, 21 cm d'épaisseur, valeur 600 euros cédée 400 euros. Chambre d'enfant en pin massif ciré, lit + sommier + matelas 0,90 x 1,90 et armoire en pin massif deux portes, prix à débattre. Port. 06 15 10 02 36**
- **Vends petit bureau informatique, couleur hêtre, support clavier coulissant au centre, deux étagères, L 1,10m x h 0,72m. 35 Euros. Port. 06 11 67 48 27**
- **Vends différents articles de puériculture en bon état (ensemble poussette double Bébéconfort avec coques auto, mixeur Bébédélice de Babymoov, parc Combelle, stérilisateur Tefal, porte-bébé Babybjörn, tapis d'éveil, mobiles de lit, tricycle). Port : 06 75 54 42 73**
- **Cause double emploi, vends canapé deux places cuir « pleine fleur » de couleur verte, excellente qualité cédé pour 300 euros.**

Tél. : 04 92 94 00 06
ou 06 06 50 51 26

- **Chambre bébé Sauthon (pin massif miel) comprenant le lit à barreaux (barrière amovible, tiroir de lit, matelas, tours de lit, gigoteuse, couette et housses de couette) et la commode avec plan à langer. Sièges auto Play et Maxi-Cosi. Articles de puériculture. Excellent état ; prix très intéressants. Port. 06 18 48 89 50.**

- **Cause double emploi, vend poêle à fioul Devil 14kw, avec vitre contrôle feu, peu servi, 400 euros. Port : 06 26 77 18 47**

OFFRE D'EMPLOI

- **Jeune étudiante sérieuse, ayant l'habitude des enfants, propose baby sitting ou petits travaux. Tél : 04 93 65 74 47**
- **Cherche assistante de vie pour garder une dame handicapée, 30 heures par semaine. Salaire correct**

et déclaré.
Port. : 06 22 28 54 24

- **Dame de confiance cherche ménage, repassage... libre le lundi après-midi de 13h30 à 16h30 et le vendredi matin de 10h à 12h. Tél. 08 77 44 88 07 ou 06 74 85 41 49**
- **Cherche personne pour récupérer deux enfants à la sortie de l'école du Moulin Neuf et les garder jusqu'à 18h30. Tel : 06 61 43 85 48**

DIVERS

- **Cherche une cave/box/garage à louer ou à acheter dans le village ou à proximité. Nous contacter au 06 63 26 50 64 ou 04 92 95 12 22**
- **Employé à la boulangerie de Biot 3000 cherche location T2 Biot ou environ. Tél. 04 93 65 17 71 ou 06 85 49 16 03**

NUMÉROS UTILES

MAIRIE DE BIOT

■ **STANDARD**
04 92 91 55 80
Fax : 04 93 65 18 09
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

04 92 91 55 90
04 92 91 55 91
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
dgs@biot.fr

RESSOURCES HUMAINES

04 92 91 55 84/85/86
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
drh@biot.fr

CABINET DU MAIRE

04 92 91 55 87
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
cabinet-maire@biot.fr

FINANCES

04 92 91 55 94
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 18h
finances@biot.fr

CCAS

04 92 91 59 70
ccas@biot.fr

LOGEMENT EMPLOI

04 92 91 59 75
vie-sociale@biot.fr

MISSION LOCALE

04 92 91 79 74

AVIE

04 93 65 29 88

ASSISTANTE SOCIALE

04 92 91 59 79

PETITE ENFANCE

04 92 91 59 80
petiteenfance@biot.fr

COMMUNICATION

04 92 91 55 74
infos@biot.fr

JEUNESSE ET SPORT

04 92 91 22 62
ctl@biot.fr

ESPACE DES ARTS

04 93 65 07 02
Fax : 04 93 65 73 77
Lundi de 14h à 18h
Mardi, jeudi, vendredi de 14h à 20h
Mercredi de 9h à 20h
Samedi de 9h30 à 16h30
Fermé pendant les vacances scolaires
eac@biot.fr

CULTURE ET EVENEMENTIEL

04 93 65 78 08
culture@biot.fr

BIBLIOTHÈQUE G.SAND

04 93 65 57 99 (tél et fax)
Mardi : 9h30 à 12h - 15h à 18h30
Mercredi : 9h30 à 18h
Samedi : 9h30 à 12h - 14h à 18h
bibliotheques@biot.fr

BIBLIOTHÈQUE SAINT-EXUPÉRY

04 93 65 24 54
Mardi, jeudi, vendredi : 16h30 à 18h30
Mercredi : 9h30 à 18h30
Samedi : 9h30 à 12h30
bibliotheques@biot.fr

ESPACE MULTIMÉDIA

04 93 74 58 69
espacemultimedia@biot.fr

POLICE MUNICIPALE

04 93 65 06 66
Fax : 04 93 65 01 12
police-municipale@biot.fr

GENDARMERIE

04 93 65 22 40

SERVICE ACCUEIL DES HABITANTS ET VIE CIVILE

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
04 92 91 55 81
etat-civil@biot.fr

OFFICE DE TOURISME

04 93 65 78 00
04 93 65 78 04
tourisme@biot.fr

FISAC

04 93 65 78 09
Fax : 04 93 65 18 09
du lundi au vendredi
9h à 12h - 14h à 18h
fisac@biot.fr

SERVICES TECHNIQUES

04 93 65 12 21
techniques@biot.fr

URBANISME

04 93 65 78 89
urbanisme@biot.fr

AFFAIRES SCOLAIRES

04 92 91 52 11
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
pole-education@biot.fr

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

04 92 91 52 17

SERVICE DES SPORTS

04 92 91 52 11
sports@biot.fr

RÉGIE DES CANTINES

04 92 91 52 12
04 92 91 52 13

CLSH Olivari

04 92 38 07 60
Fax : 04 92 38 17 19

ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES

École Olivari
Maternelle : 04 92 38 17 16
Primaire : 04 92 38 17 17

École Saint-Roch
Maternelle : 04 93 65 05 88
Primaire : 04 93 65 05 82

École Moulin Neuf
Maternelle : 04 93 65 53 24
Primaire : 04 93 65 53 23

École Langevin
04 93 65 12 81

Collège de l'Eganaude
04 97 23 42 20

Collège Niki de Saint Phalle
04 92 91 51 30

Centre International de Valbonne
04.92.96.52.00

Lycée de Valbonne Sophia Antipolis
04 97 97 33 00

SAPEURS POMPIERS

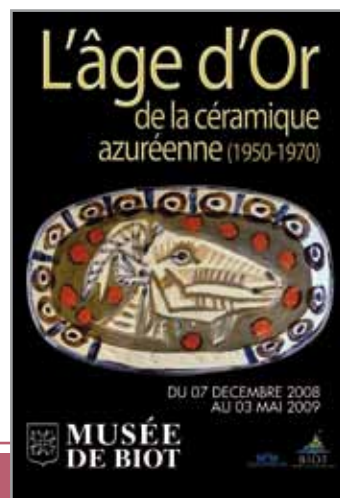
Urgences 18
Incendie, Accident 04 93 65 17 18
Fax : 04 93 65 02 24

URGENCES MÉDICALES 15

■ **LA POSTE**
04 93 65 11 49

AGENDA

- Samedi 7 mars** Cuisson au Four Communal et atelier, 9h - 17h
- Dimanche 8 mars** Cuisson au Four Communal, 9h - 17h
- Mardi 10 mars** Atelier d'illustration, salle des mariages (bibliothèques), 20h - 23h
- Mercredi 11 mars** - Atelier d'enluminure pour enfants, bibliothèque St Exupéry, 14h30 - 18h
- Atelier d'écriture, Arlequino (bibliothèques), 14h30 - 16h
- Samedi 14 mars** Atelier d'enluminure pour adultes, salle des mariages (bibliothèque Georges Sand), 14h30 - 17h30
- Mercredi 18 mars** Atelier d'écriture, CCAS, 14h30 - 16h
- Samedi 21 mars** - Accueil des nouveaux résidents à partir de 9h (village)
- Carnaval, village, 13h - 18h
- Comité de lecture, bibliothèque St Exupéry, 10h30 - 11h30
- Mardi 24 mars** Atelier d'illustration, salle des mariages (bibliothèques), 20h - 23h
- Mercredi 25 mars** Atelier d'écriture, Arlequino (bibliothèque), 14h30 - 16h
- Jeudi 26 mars** Conseil municipal, salle des Associations, 19h30
- Vendredi 27 mars** *Fête des Templiers, village*
19h : reconstitution de l'arrivée des Templiers au village
21h : concert de l'ensemble Organum « Le Chant des Templiers », Eglise Sainte-Marie Madeleine
- Samedi 28 mars** - *Fête des Templiers, village, à partir de 10h*
10h : visite guidée « Murs...murs de Templiers », dans le village
10h30 : conférence « Gastronomie Médiévale », Eglise Sainte-Marie Madeleine
11h30 : Découverte de la Sculpture du Chevalier du Temple, parvis de la Mairie
14h : conférence « L'An 1209 », Eglise Sainte-Marie Madeleine
14h : Bestiaire de Renart, parade musicale masquée, dans le village
15h : scène de combats attaque du territoire défendu par les Templiers, Portes des Tines
16h : projection-débat « Templiers, de l'histoire à la légende », salle des mariages
16h : chasse aux trésors des Templiers (rues du village)
18h : spectacle de cracheurs de feu, dans le village
18h : messe avec bénédiction d'une bannières des Blancs Manteaux et musique médiévale, Eglise Sainte-Marie Madeleine
19h : défilé aux flambeaux, dans le village
20h30 : bal médiéval et cours de danse médiévale, Jardin Frédéric Mistral



- Samedi 28 mars** - Théâtre « Moitié-moitié », Espace des Arts et de la Culture
- Dimanche 29 mars** *Fête des Templiers, village, à partir de 10h*
10h : conférence « Templiers, Hospitaliers et Comtes catalans en Provence orientale », Eglise Sainte-Marie Madeleine
11h30 : visite guidée « Murs...murs de Templiers », dans le village
14h : conférence « Les symboles templiers », Eglise Sainte-Marie Madeleine
15h : scène des combats, Porte des Tines
16h : chasse au Trésor des Templiers, dans le village
16h : conférence « Les Templiers ou l'Ordre sacrifié », Eglise Sainte-Marie Madeleine
- Théâtre « Moitié-moitié », Espace des Arts et de la Culture
- Mercredi 1^{er} avril** Atelier d'écriture, CCAS, 14h30 - 16h
- Samedi 4 avril** Cuisson au Four Communal et atelier, 9h - 17h
- Dimanche 5 avril** Cuisson au Four Communal - Rameaux, 9h - 17h
- Mercredi 8 avril** Atelier d'écriture, Arlequino (bibliothèque), 14h30 - 16h
- Jeudi 9 avril** Cycle d'initiation à l'art du 20^{ème} siècle, «Le surréalisme, 1924-1935», Musée national Fernand Léger, 19h
- Samedi 11 avril** Chasse aux œufs à partir de 11h30 (village)
- Dimanche 12 avril** Pâques - Cuisson au Four Communal - Rameaux, 9h - 17h
- Mercredi 15 avril** Atelier d'écriture, CCAS, 14h30 - 16h
- Samedi 18 avril** Comité de lecture, bibliothèque St Exupéry, 10h30 - 11h30
- Samedi 25 avril** - Carte Blanche aux Paysages, village, 9h - 19h
- Théâtre « Ils s'aiment », Espace des Arts et de la Culture, (Compagnie Série Illimitée)
- Dimanche 26 avril** - Carte Blanche aux Paysages, village, 9h - 19h
- Cérémonie des Déportés
- Théâtre « Ils s'aiment », Espace des Arts et de la Culture, (Compagnie Série Illimitée)
- Mercredi 29 avril** Atelier d'écriture, Arlequino (bibliothèque), 14h30 - 16h



BLOC-NOTES

Jusqu'au 30 avril 2009 : Exposition « *L'Age d'Or de la Céramique Azurée 1950-1970* », Musée d'Histoire et de Céramique Biotaises.

Du 7 mars au 1^{er} juin 2009 : Exposition « *Adrian Schiess* », Musée national Fernand Léger.

- Tous les lundis** De 14h à 17h, permanence du conciliateur, de justice en mairie sur rdv
- Tous les mardis** De 8h à 13h, marché hebdomadaire, Biot Village
- Tous les mercredis** De 13h30 à 16h, permanence de la sécurité sociale, en mairie
- Tous les jeudis** A 15h, visite commentée gratuite du village par l'Office de Tourisme
- Le 3^e lundi** Permanence de l'ADIL 06 (Agence départementale pour l'Information sur le Logement des Alpes-Maritimes) au pôle Action sociale, de 13h30 à 16h

BIOT

FOUR À PAIN COMMUNAL

OUVERT TOUS LES 1^{ER} WEEK-END DU MOIS
DE 9H À 17H

CUISSON DES PLATS

ATELIERS

DÉMONSTRATIONS

SAMEDI 7 MARS

DIMANCHE 8 MARS

SAMEDI 28 MARS

DIMANCHE 29 MARS

SAMEDI 4 AVRIL

DIMANCHE 5 AVRIL

DIMANCHE 12 AVRIL

SAMEDI 25 AVRIL

DIMANCHE 26 AVRIL

Renseignements :
Office de tourisme 04 93 65 78 00

